

**République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère De L'enseignement Supérieure Et
De La Recherche Scientifique**

**Université Mohammed Seddik Ben Yahia -Jijel
Faculté des lettres et des langues
Département de langue et littérature françaises**



N° d'ordre :

N° de série :

**Mémoire présenté en vue de l'obtention de
Master en langue et littérature françaises
Option : Sciences du langage**

**Les représentations sociolinguistiques du
français chez les apprenants du Centre
d'Enseignement Intensif des Langues
(CEIL), à l'université de Jijel, Pôle de
Tassoust**

Les membres du jury :

Président : SIFOUR Amine

Rapporteur : BENAMMAR Mohamed Saïd

Examineur : KOURAS Sihem

Présenté par :

BOUGUELLAS Mohammed

Année universitaire : 2022-2023

Table des matières

Remerciements	
Dédicace	
Introduction générale.....	07
Première partie : partie théorique	
Chapitre I : Situation sociolinguistique en Algérie	
Introduction.....	10
1.1. La réalité sociolinguistique en Algérie.....	10
1.1.1. La langue arabe	11
1.1.2. La langue française.....	14
1.1.3. La langue berbère.....	15
1.1.4. La langue anglaise.....	16
1.2. Diglossie et bilinguisme en Algérie.....	17
1.2.1. Le bilinguisme en Algérie.....	17
1.2.2. La diglossie	18
Conclusion.....	19
Chapitre II : La politique et le statut des langues en Algérie	
Introduction.....	20
2. La situation linguistique actuelle en Algérie.....	20
2.1. La politique linguistique en Algérie.....	20
2.2. Le statut des langues en Algérie.....	22
Conclusion.....	24
Chapitre III : Les représentations	
Introduction.....	25
3.1. Les stéréotypes.....	25
3.2. Les attitudes.....	26
3.3. Les représentations sociales.....	26
3.4. Les représentations liées aux langues	27
3.5. Distinction entre les attitudes et les représentations linguistiques.....	28
Conclusion.....	28

Deuxième partie : partie méthodologique et analytique

Chapitre I : Approche méthodologique

Introduction	30
1. Méthodologie de la recherche.....	30
1.1. Présentation du terrain d'étude.....	30
1.2. L'échantillon représentatif.....	30
1.2.1. L'échantillonnage et moyens d'enquête.....	31
1.3. Le questionnaire.....	31
1.3.1. Les différents types de question.....	32
1.3.1.1. Les questions ouvertes.....	32
1.3.1.2. Les questions fermées.....	32
1.3.1.3 Les questions semi-fermées.....	33
1.4. L'enquête.....	34
1.5. Description du corpus.....	35
Conclusion.....	35
Chapitre II : Présentation et analyse des résultats obtenus	
Introduction.....	38
2. Analyse des données et interprétation des résultats.....	38
2.1. Analyse des questionnaires	38
2.2. Interprétation des résultats.....	56
Conclusion	58
Conclusion générale	61

Liste des références bibliographiques

Annexes

Résumés

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord **ALLAH** le plus puissant car sans son aide ce travail n'aurait jamais pu voir le jour.

Je voudrais présenter mes sincères remerciements à notre directeur de recherche Mr **BENAMMAR Med Said** pour la qualité de son encadrement, pour ses remarques pertinentes, pour sa disponibilité, son aide, ses orientations et son soutien quotidien, sans lesquels ce travail n'aurait pu être accompli.

Je remercie aussi les membres de jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Dédicace

*Je dédie ce modeste travail à ma chère femme Abla, et à mes chers enfants
Siradjeddine et Taki-eddine.*

Introduction

générale

Introduction générale

Introduction générale :

L'être humain tente de donner un sens au monde qui l'entoure afin de le comprendre et l'expliquer. Pour maîtriser et expliquer ce dernier, l'individu doit le simplifier et le reconstruire, donc se le représenter à son façon, en fonction de ses propres valeurs, principes, idées et connaissances. La notion de représentation se situe au carrefour de plusieurs disciplines notamment les sciences de l'homme et de la société, elle a acquis en sociolinguistique et en didactique des langues, un statut théorique de grande importance.

Le sujet que nous allons soumettre à notre réflexion est inscrit dans le domaine de la sociolinguistique, selon H. BOYER: « La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant dans une société » (2001 :08), elle a comme objet d'étude le rapport entre la langue et la société et les phénomènes épi-linguistique (discours sur les langues), ces éléments peuvent constituer un instrument d'observation et de la recherche, notamment dans l'étude des représentations et les attitudes linguistiques.

Le paysage sociolinguistique algérien compte d'un ensemble de langues, se composant fondamentalement de l'arabe (classique et dialectal), de la langue française et de la langue tamazight (berbère) qui se subdivise elle-même en plusieurs variétés régionales. Cette richesse fait de notre pays une source d'interrogations et un lieu de recherche par excellence, c'est ce qui nous a motivé à préparer ce mémoire de Master en sciences du langage qui s'intitule : « **Les représentations sociolinguistiques du français chez les apprenants du centre d'enseignement intensif des langues (CEIL), à l'université de Jijel, Pôle de Tassoust** ».

Parmi les raisons qui nous ont poussé à traiter ce thème c'est de comprendre le choix du français par les apprenants du CEIL au détriment de la langue anglaise, espagnole, turque, etc.

Le choix du Centre d'Enseignement Intensif des Langues se justifie par le fait qu'il est le seul et l'unique centre d'enseignement intensif des langues dans notre université, en plus, il est accessible à tout le monde : des étudiants des différentes filières (scientifiques, littéraires et économique), des fonctionnaires universitaires et extra-universitaires.

Introduction générale

L'objectif de notre recherche est de dégager les différentes représentations sociolinguistiques du français chez les apprenants du CEIL à l'université de Jijel afin de déterminer l'usage et le statut réel de cette langue chez nos enquêtés.

Notre problématique s'articule autour de ce que représente la langue française à ces apprenants ? Ou bien que pensent ces apprenants à propos de la langue française ?

A partir de cette question principale il en découle deux sous-questions de recherche :

1. Est-ce que le milieu (géographique et familial) influence d'une façon ou d'une autre les représentations des apprenants ?
2. Quels sont les autres facteurs qui nourrissent la représentation sociolinguistique selon notre échantillon ?

Après avoir exposé notre problématique et les sous-questions de recherche, nous proposons les hypothèses suivantes :

1. Nous supposons que le contexte (géographique et familial) influence la représentation des apprenant; autrement dit, l'origine rurale ou urbaine et le milieu d'appartenance familial valorise ou dévalorise la représentation.

2. Les facteurs qui pourraient expliquer le choix de langue française sont la famille, l'âge de l'apprenant, les médias, le statut du français en Algérie,...

Nous avons choisis d'effectuer une étude sociolinguistique, c'est-à-dire une étude de terrain par le biais d'un questionnaire soumis à des apprenants du Centre d'enseignement intensif des langues à l'université de Jijel, pôle de Tassoust, qui nous permettra à la fin d'analyser les observables recueillis et de saisir les contenus explicites et implicites.

Pour effectuer cette étude, ce mémoire se divise en deux parties : une partie théorique et une partie pratique. Concernant la première partie, elle est constituée de trois chapitres, dans le premier chapitre : nous aborderons la situation sociolinguistique en Algérie. Alors que le deuxième chapitre sera consacré à la politique linguistique et les statuts des langues en Algérie, cependant le troisième chapitre sera pour le concept de la représentation. La deuxième partie, à son tour, se compose de deux chapitres : dans le premier chapitre, nous traiterons la méthodologie adoptée : présentation des enquêtés, nous allons expliquer pourquoi nous avons choisi le questionnaire comme technique d'investigation et le déroulement de cette enquête, alors que le deuxième chapitre sera réservé à la présentation et l'analyse des résultats obtenus.

Partie N° 01 : partie théorique

Introduction :

Le paysage sociolinguistique en Algérie est réputé être complexe, et cette complexité se manifeste par l'existence de plusieurs variétés linguistiques, d'ailleurs c'est ce que nous allons présenter dans ce chapitre.

1.1. La réalité sociolinguistique en Algérie :

La situation sociolinguistique en Algérie est très complexe. Plusieurs langues sont en présence comme le constate S. ABDELHAMID : « *le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un problème de plurilinguisme* » (2002 : 35). Ce vaste paysage sociolinguistique qui caractérise l'Algérie est le résultat des invasions et conquêtes successives qu'a connues la région : phénicienne, romaine, byzantine, turque, espagnole, française... En effet, la situation géographique et stratégique de l'Algérie a fait d'elle le carrefour où plusieurs civilisations se sont rencontrées. La diversité sociolinguistique autant que l'amalgame et la multitude des variétés différentes, que l'on trouve à l'ouest comme à l'est, et au nord comme au sud, créent une vraie richesse.

Historiquement, l'Algérie était peuplée par les berbères et la langue berbère était la seule langue utilisée. C'était un mélange de plusieurs idiomes qui sont les traces des civilisations qu'a connues le pays. Il faut dire que c'est la langue maternelle utilisée par la majorité des habitants dans leur quotidien et sur tous les plans. Il est à noter qu'au V^{ème} siècle, la langue arabe s'est installée à côté de la langue berbère et par la suite l'Algérie s'est divisée en deux groupes " berbérophone " et " arabophone", selon Kh. TALEB IBRAHIMI (1997 : 22-33). Ainsi, au fil du temps, l'arabe remplace petit à petit cette dernière et devient la langue nationale et officielle et domine sur tous les plans : idéologique, économique et linguistique. Le berbère a perdu par conséquent sa place, et devient langue minoritaire utilisée dans des zones rurales.

La colonisation française de l'Algérie ne tarda pas à imposer sa langue par la force, comme l'a souligné Y. DERRAJI : « *l'administration française soucieuse de son avenir et de sa pérennité dans ce riche pays nouvellement conquis, appliqua la politique de la terre brûlée (...)* » (DERRADJI, 2002 : 19). C'est l'idée que confirme Kh. TALEB IBRAHIMI « *le français, la langue imposée au peuple algérien par le feu et le sang* » (1997 : 35). Cette langue est devenue une langue fondamentale qui occupe une place

prépondérante à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie. Donc, la langue française était la langue officielle de l'Algérie jusqu'en 1962 dans toutes les institutions coloniales, à l'instar des écoles, des administrations, de la justice, ...etc. Cette situation est restée jusqu'à nos jours où elle a été qualifiée de « butin de guerre », comme l'a affirmé Kateb Yacine.

On trouve la même idée chez F. CHERIGUEN qui pense qu' : « *En Algérie, trois langues sont parlées au quotidien ayant chacune ses quelques millions de locuteurs, il s'agit dans l'ordre décroissant du nombre de locuteurs qui les pratiquent : de l'arabe, du berbère et du français* » (F. CHERIGUEN, 1997 : 218)

Ainsi, le paysage linguistique algérien est divisé entre langues officielles, non officielles et langues étrangères. L'arabe et ses deux variétés : l'arabe classique utilisé dans les institutions officielles, les écoles, l'administration. L'arabe dialectal et ses variétés ; elles sont les langues maternelles utilisées dans la vie quotidienne, ce sont des variétés orales. De plus, les langues étrangères, notamment la langue française qui est un héritage du colonialisme, est considérée comme la première langue étrangère et intégrée dans les différents domaines de la vie, notamment l'administration et les écoles.

En dernier lieu, la langue anglaise qui est la seconde langue étrangère enseignée dans deux paliers de l'éducation nationale, et à l'école primaire à partir du primaire cette année.

1.1.1. La langue arabe :

Après l'indépendance, l'État algérien se définit comme arabo-musulman, de ce fait « *L'arabisation est devenue synonyme de ressourcement, de retour à l'authenticité, de récupération des attributs de l'identité arabe qui ne peut se réaliser que par la restauration de l'arabe et une récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs et condition élémentaire pour se réconcilier avec soi-même.* » (Kh. TALEB IBRAHIMI, 1997 : 18). En Algérie, comme dans tous les pays arabes, nous pouvons désigner deux types majeurs de langues : l'arabe classique et l'arabe dialectal.

- **L'arabe classique :**

Représente une langue officielle « langue nationale » qui est le symbole de l'identité algérienne ; elle est principalement réservée aux situations formelles, comme

dans l'enseignement, les administrations et dans toutes les institutions officielles algériennes, comme l'a soulignée T. ZABOOT : « *Cette langue étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien est en quelque sorte le ciment de l'unité nationale* » (T. ZABOOT, 1989 : 80)

Or, l'arabe classique n'a jamais été la langue maternelle du peuple algérien ; les Algériens l'apprennent dès leur première année au primaire.

Son usage est vraiment limité et exclusif, autrement dit, il n'est pas utilisé quotidiennement dans différentes situations de communication. L'utilisation de l'arabe classique pour une communication simple et ordinaire ne s'avère point aisée pour les locuteurs algériens, dans la mesure où elle est dotée d'un vocabulaire très riche et d'un système grammatical très complexe.

Il faut dire qu'elle est enseignée dans les écoles contemporaines et de l'enseignement religieux c'est la référence et l'outil symbolique de l'identité arabomusulmane « *c'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles* » (Kh. TALEB IBRAHIMI, 1995 : 05)

C'est une langue de culture essentiellement écrite, qui langue n'est pas pratiquée par les communautés linguistiques de la société algérienne, à peu près inconnue du peuple ; elle est essentiellement symbolique. De ce fait, G. GRANDGUILLAUME affirme que : « (...) *sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...) derrière cette langue nationale il n'y a pas de « communauté nationale » dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sûr la langue maternelle* » (G. GRANDGUILLAUME, 1983 : 11)

Avant l'indépendance l'arabe classique était peu diffusé du fait de sa mise à l'écran par le régime de colonisation ; après l'indépendance l'État algérien a adopté l'arabe standard comme langue officielle dans le but d'unifier le peuple algérien et lui donner une place plus importante au détriment de la langue française.

- **L'arabe dialectal :**

C'est la langue qu'utilisent les locuteurs algériens dans les lieux publics et la vie courante. Elle ne possède et ne bénéficie d'aucune valorisation institutionnelle, l'utilisation de cette langue maternelle est d'ailleurs plus tolérée que reconnue, puisqu'elle n'est pourvue d'aucun statut officiel et elle est indésirable, même interdite par les pouvoirs publics.

Dans ce contexte Kh. TALEB IBRAHIMI, affirme que « *les variétés dialectales qu'utilisent les locuteurs algériens appartiennent à la sphère maghrébine, avec une interprétation et une intercompréhension certaines aux franges géographiques entre les variétés de l'Est algérien et les variétés tunisiennes d'une part, et entre les variétés limitrophes marocaines d'autre part* ». (TALEB IBRAHIMI, 1997 : 26-27).

Elle représente également une langue parlée et non écrite jamais abordée à l'école, cependant elle constitue un véritable moyen de communication utilisé majoritairement par les locuteurs algériens dans les échanges de tous les jours. Elle est la langue maternelle des Algériens, mais elle occupe une place minoritaire et non valorisée par rapport à l'arabe classique, qui jouit d'un statut plus officiel et plus prestigieux.

Selon, Kh. TALEB IBRAHIMI (1997 : 207), la langue arabe :

« *Est la plus étendue par le nombre de locuteurs mais aussi par l'espace qu'elle occupe. En Algérie, mais aussi dans le monde arabe, elle aurait tendance à se structurer dans un continuum de registres (variétés langagières) qui s'échelonnent du registre le plus normé au moins nommé. En premier lieu vient l'arabe fusha, puis l'arabe standard ou moderne, véritable langue d'intercommunication entre tous les pays arabophones, ensuite ce que nous appelons le « dialecte cultivé » ou l'arabe parlé par les personnes scolarisées, enfin le registre dont l'acquisition et l'usage sont les plus spontanés, ce que l'on nomme communément les dialectes ou parlars qui se distribuent dans tous les pays en variantes locales et régionales* ».

L'arabe est la langue parlée en Algérie depuis des siècles (sauf dans les zones berbérophones). Il a un statut de langue « orale », il est aussi appelé « l'arabe algérien » ou « el'lahja el-jazayriya ». Il n'est pas intégré dans les institutions d'enseignements ou d'apprentissage puisqu'il n'est pas officiel. Ces dialectes constituent la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d'une culture populaire riche et variée ; par leur étonnante vitalité, les Algériens témoignent d'une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes.

1.1.2. La langue française :

Le français est une des langues parlées en Algérie et il a une place particulière dans l'histoire et la société algérienne.

Avant l'indépendance, la langue française a été la seule langue qui jouissait d'un statut officiel et reconnu par l'État colonial ; l'arabe à cette époque était déclarée langue étrangère. De ce fait, bon nombre d'Algériens parlent très bien le français, et parfois mieux que l'arabe dialectal.

Après l'indépendance, l'arabe devient la langue nationale et officielle, le français est relégué au rang des langues étrangères. Malgré l'outil juridique de la politique d'arabisation visant à réduire l'influence du français dans les institutions de l'État et dans le paysage linguistique algérien, l'usage du français reste opérationnel.

La langue française est un compromis de l'histoire linguistique algérienne. Elle constitue un héritage important engendré par l'existence des français durant la période de la colonisation. Elle a façonné l'esprit des Algériens même après l'indépendance du pays.

Aujourd'hui, elle occupe le statut d'une langue étrangère, son prestige lui confère aussi une fonction notable chez les Algériens, qui ne cessent de la pratiquer, vu la diversité de son champ d'action. Pour K. AIT DAHMANE (2009 : 154) :

« Au moment où la langue de Shakespeare semble prendre une place chaque jour plus importante dans les échanges internationaux, certains indices montrent que la direction à suivre actuellement en matière d'apprentissage des langues étrangères en Algérie est nettement en faveur du français, qui reste malgré quelques reculs une des plus grandes langues de diffusion internationale ».

Le français reste la langue de prestige et une marque d'ouverture à la modernité pour beaucoup de locuteurs algériens notamment dans les régions citadines, particulièrement dans le milieu intellectuel. Malgré son statut de langue étrangère, elle reste très estimée par rapport à d'autres langues malgré que nous pratiquons partout dans notre vie quotidienne. C'est également une langue académique avec un registre soutenu, utilisé dans différents secteurs, tels que la recherche scientifique et toutes les administrations algériennes. D'un point de vue historique : *« Cette langue a été introduite en Algérie par la colonisation française, cette intrusion a été suivie par une politique coloniale de dés-arabisation et de francisation qui n'a pas laissé l'Algérie indifférente envers cette politique »* (Kh. TALEB IBRAHILI, 1995 : 36).

La reconsidération du français comme langue étrangère a été confrontée à une réalité d'un besoin langagier de la société, ce besoin est lié étroitement avec le développement intellectuel scientifique. Cependant, le français est resté très présent en Algérie d'où on constate l'utilisation permanente et régissante de ce dernier.

1.1.3. La langue berbère :

Dans le monde, les gens croiraient que les Algériens parlent seulement l'arabe. Mais en réalité, le berbère ou le tamazight est la langue maternelle de plusieurs groupes linguistique en Algérie.

Etymologiquement, le mot berbère remonte à une période lointaine : « *Le terme berbère est dérivé de barbare, cette dénomination est étrangère aux communautés qui utilisent cette langue, il est le produit de l'ethnocentrisme gréco-romain qui qualifiait de barbare tout peuple, toute culture et toute civilisation marquée du sceau de la différence* » (Ch. BOUKOUS, 1991 : 8)

Le statut de cette langue a connu de grands changements à travers l'histoire (Des conquêtes islamiques, à la colonisation française, au-delà de l'indépendance, jusqu'aux revendications linguistiques, culturelles et identitaires des populations berbérophones).

En Algérie, le berbère ou « le tamazight » regroupe de nombreux dialectes d'une région à l'autre où chaque communauté linguistique utilise une variété de Tamazight spécifique à elle.

En premier lieu, nous citons le kabyle qui est une variété parlée en Kabylie dans les régions du nord algérien comme Bejaia, Tizi-Ouzou et Bouira. Il est considéré comme la première variété mise en pratique par un très grand nombre de locuteurs. De plus, le chaoui, qui représente aussi une variante de Tamazight centrée dans l'est algérien. Il est parlé par les Chaouis dans la région des Aurès comme Batna, Khenchela et Oum el Bouaghi. Enfin, le targui et le m'zab qui s'étalent sur les régions du sud algérien « le Sahara » à travers les régions suivantes : Ghardaïa, Adrar et le Hoggar.

Par ailleurs, il est difficile de délimiter le nombre exact des locuteurs berbérophones, en vue de l'absence des données statiques exactes sur l'ensemble d'utilisation de ces variantes en Algérie. Toutefois, le linguiste Ch. SALEM signale que : « Sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17,8% de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966, sont en dessous de la réalité. En tout état de cause, on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne. Tout comme l'arabe dialectal, le berbère

ne bénéficie pas l'un statut avantageux, bien qu'il constitue un véritable instrument de communication pour les locuteurs berbérophone » (Ch. SALEM, 1990 : 01)

T. ZABOOT (1989 : 50) affirme que : « *le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesures administratives ou politiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement* ».

Le berbère est devenu une langue nationale depuis avril 2002. Cette langue sera intégrée, par la suite, au système éducatif (certaines régions assurent un enseignement en langue berbère au primaire et au collège notamment dans ces mêmes régions berbères), après s'être introduite à la télévision, et depuis la période de l'unique chaîne, avec un journal télévisé diffusé, à une heure précise chaque jour, et en chacune de ses variétés (kabyले, chaoui ...). Progressivement, elle gagne du terrain et se voit utilisée, actuellement, dans la présentation d'une multitude de programmes et d'émissions. Elle sera promulguée langue officielle dans l'amendement de la Constitution de 2016.

La langue berbère est la langue mère de nos ancêtres, et des habitants du nord-africain, elle bénéficie d'un statut privilégié en Algérie. Elle est la deuxième langue officielle après l'arabe classique. C'est le symbole de l'identité berbère et la langue maternelle d'un bon nombre de locuteurs algériens.

Actuellement, l'enseignement de cette langue ne concerne principalement que les régions berbérophones, il ne cible, parfois, qu'un nombre réduit d'établissements et de classes.

1.1.4. La langue anglaise :

La langue anglaise n'a aucun lien historique à signaler pour dire que sa présence y est due. A partir des années 90, une période marquée par l'avènement des courants islamistes comme force politique majeure, ainsi, pour des raisons stratégiques et politiques, ils ont visé l'institution éducative pour substituer le français, qui était une langue enseignée dès la quatrième année primaire, par l'anglais. Mais à partir de cette année, c'est-à-dire l'année en cours, l'anglais est enseigné en troisième année primaire. Le contexte et les échanges commerciaux, ainsi que la mondialisation ont contribué à donner cette place à la langue anglaise.

1.2. Diglossie et bilinguisme en Algérie :

1.2.1. Le bilinguisme en Algérie :

Plusieurs définitions sont accordées à ce concept, cela veut dire qu'il y'a un certain flou terminologique quant à ce mot.

La définition qui semble la plus simple est celle citée par Marie-Louise Moreau : « certains le réservent pour désigner l'utilisation de deux langues et distinguent les situations de bilinguisme, de trilinguisme, de quadrilinguisme et de plurilinguisme » (MACKEY in Marie-Louise MOREAU., 1997 : 61)

L'Algérie est un pays multilingues, avec l'arabe et le berbère comme langues officielles.

L'arabe est la langue la plus largement utilisée dans la vie quotidienne et dans les médias, tandis que le berbère est parlé principalement par les communautés berbères du pays. En plus de ces deux langues, le français est également utilisé dans l'enseignement, la presse et les affaires.

Le bilinguisme en Algérie peut varier considérablement selon la région et la communauté linguistique. Dans certaines régions, les gens parlent couramment les deux langues officielles, tandis que dans d'autres régions, une langue est beaucoup plus prédominante que d'autre. De même, la maîtrise du français peut varier selon les individus et les communautés.

Le bilinguisme en Algérie peut être influencé par des facteurs socio-économiques et politiques. Par exemple, les personnes qui ont accès à une éducation de qualité dans les deux langues officielles ont tendance à être plus bilingues que celles qui n'ont pas cette opportunité. De même, les tensions politiques entre les différentes communautés linguistiques peuvent également affecter la manière dont les gens utilisent et maîtrisent les différentes langues.

En somme, le bilinguisme en Algérie est un sujet complexe et multi-facettes, qui peut varier considérablement selon les régions, les communautés et les individus.

1.2.2. La diglossie en Algérie :

Le terme « diglossie » a vu le jour grâce au linguiste américain C. FERGUSON (1981 : 137) dans un article intitulé « Diglossia » paru en 1959. Il emprunte ce mot du grec qui signifie bilinguisme pour désigner l'existence de deux variétés linguistiques d'une seule et même langue ; qu'il baptise variété H (Hight, Haute) et la variété L (Low, Basse).

Ces deux variétés possèdent des caractéristiques différents : tandis que la variété (H) est codifiée et normalisée, par conséquent, elle est utilisée dans le système éducatif, religieux et littéraire, et jouit d'un statut sociopolitique élevé et supérieur. La variété (B) est utilisée dans les conversations courantes de la vie quotidienne, la littérature orale acquise naturellement (sans apprentissage), ne jouit pas d'un statut sociopolitique élevé et considérée comme inférieure par rapport à la variété (H) avec laquelle elle partage quelque ressemblances dans le système grammatical, lexical et phonologique. Cette situation se caractérise par la stabilité dans la mesure où elle peut durer plusieurs années, voire des siècles.

La diglossie en Algérie fait référence à la coexistence de deux variétés linguistiques distinctes dans la société : l'arabe standard moderne (H) et les dialectes arabes algériens (L).

L'arabe standard est la variété officielle de l'Algérie, utilisée dans l'enseignement, les médias, la littérature et les documents officiels. Il s'agit d'une langue standardisée qui est largement compréhensible dans le monde arabe et qui est enseignée dans les écoles à travers le pays.

Cependant, les dialectes arabes algériens sont les variétés linguistiques utilisées dans la vie quotidiennes chez la majorité des Algériens. Il existe plusieurs dialectes arabes algériens, tel que le chaoui, le kabyle, le mezabi, le saharien et le tellien. Ces dialectes ont leurs propres caractéristiques distinctes de l'arabe standard et sont souvent utilisés en famille, avec les amis et dans les contextes informels.

Cette diglossie pose des défis dans l'enseignement et l'apprentissage de l'arabe standard moderne en Algérie, car les élèves ont souvent des difficultés à passer d'une variété à l'autre.

Conclusion :

Face à un milieu social, qui véhicule une certaine forme de lutte entre différentes langues, la langue française occupe une place très importante en Algérie, elle fait partie de notre histoire, comme elle est un moyen de communication et de savoir, une langue de culture et de littérature, elle est riche, belle est artistique, elle reste une langue de prestige.

Introduction :

La richesse de la situation linguistique de l'Algérie fait d'elle un champ d'interrogation et de recherche fécond car le paysage linguistique algérien a connu des changements importants qui sont le résultat de la coexistence de plusieurs langues et plusieurs variétés linguistique ; l'arabe dialectal et le berbère d'une part, l'arabe classique et la langue française d'autre part.

Dans ce deuxième chapitre, nous allons aborder en premier, la situation linguistique actuelle en l'Algérie ; la politique linguistique en Algérie et ensuite, les statuts des langues en Algérie.

2. La situation linguistique actuelle en Algérie :**2.1 La politique linguistique en Algérie :**

Il semble utile de spécifier le terme de politique linguistique qui constitue avec la phase de la planification linguistique l'aménagement linguistique la plus abstraite, consistant en la formation d'objectifs, postérieurement à l'évaluation d'une situation faisant apparaître des aspects perfectibles, soit dans le corpus d'une langue (inadéquation de structures par rapport à des besoins) soit dans le statut des langues.

Les objectifs de la politique linguistique dépendent d'objectifs plus globaux à l'échelle sociale toute entière : unification nationale, rapprochement diplomatiques, orientation de l'économie vers un nouveau secteur. Ce concept s'est développé au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle, coïncidant ainsi avec la fin des empires coloniaux et l'avènement d'entités nationales nouvelles.

Ces jeunes nations se caractérisent presque toujours par une pluralité linguistique souvent considérée alors comme un « problème » et une source de conflits. La politique linguistique s'impose comme un processus fondé sur une décision politico-administrative censée résoudre les problèmes des langues dans la société. Cette attitude, qui considère le plurilinguisme comme un problème, s'inscrit dans un contexte politique, économique, social, scientifique et religieux bien défini ; c'est un processus qui s'insère dans le cadre plus large de planification du développement national d'un pays.

Dès son indépendance, l'Algérie est récupérée par une oligarchie qui va tracer de façon autoritaire le destin linguistique et culturel de ce pays. Son pouvoir, rigide et

immense est basé sur trois principes intangibles et indépendants : unicité de la religion (l'islam), unicité de la langue (l'arabe) et unicité du parti (le FLN).

Les textes officiels fondateurs de la politique linguistique et culturelle ont toujours confirmé cet ancrage exclusif dans la sphère arabo-islamique. La langue arabe est introduite dans l'enseignement et enseignée parmi toutes les lois promulguées sur l'arabisation, celle du 16-01-1991, la loi 91- 05, est considérée comme la plus coercitive de toutes, elle stipule :

- Article 01 : « *les administrations publiques, les institutions, les entreprises et les associations, quelle que soit leur nature, sont tenues d'utiliser la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités telles que la communication, la gestion administrative, financière, technique et artistique* ».
- Article 05 : « *l'utilisation de toute langue étrangère (...) est interdite* ».
- Article 30 : « *toute violation des dispositions de la présente loi constitue une faute grave entraînant des sanctions disciplinaires* ».

En inscrivant ainsi le pays dans la sphère arabo-islamique et en érigeant la langue arabe et l'islam comme des constantes nationales, on a réduit du même coup le poids de la spécificité berbère, de la langue française et des variétés dialectales de l'arabe.

Le tamazighet, langue berbère, a gagné en reconnaissance en Algérie au cours des dernières années. En 2002, il a été reconnu comme langue nationale et officielle, et en 2016, il a été intégré dans la Constitution algérienne en tant que langue nationale et culturelle.

En ce concerne l'anglais, il est de plus en plus considéré comme une langue importante pour l'économie et les opportunités professionnelles. A partir de la rentrée scolaire 2022-2023, l'anglais a été installé dans le palier primaire comme une deuxième langue étrangère à partir de la troisième année. Certains, donc, soutiennent l'introduction de l'anglais dans le système éducatif algérien afin de préparer les étudiants aux exigences du marché mondial du travail.

Cependant, cela ne signifie pas nécessairement que le français est réglé au second plan en Algérie. Le français, une langue historique autant qu'une langue d'enseignement et de communication en Algérie, est toujours largement utilisée dans certains domaines tels que l'administration publique, les affaires et les médias. De plus, de nombreux

Algériens parlent couramment le français et considèrent la langue comme un atout précieux.

La politique linguistique en Algérie est souvent un sujet sensible et complexe, reflétant les enjeux politiques, sociaux et culturels du pays. Les décisions concernant les langues peuvent varier en fonction des priorités du gouvernement et des demandes de la société.

Il est important de noter que les politiques linguistiques sont susceptibles d'évoluer, avec le temps, en fonction de dynamique et des besoins changeants de la société. Par conséquent, il est important de suivre les développements récents et les discussions en cours pour obtenir une image précise de la politique actuelle en Algérie

2.2. Le statut des langues en Algérie :

2.1. Le statut de l'arabe institutionnel :

L'arabe institutionnel occupe le statut de langue nationale et officielle de la République Algérienne. C'est la langue de l'instruction, de l'enseignement religieux, c'est la référence et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane. Elle sert à véhiculer du savoir de façon générale, utilisée comme langue de culture et dans des situations de communications formelles. Essentiellement écrite, elle est aussi pratiquée à l'oral, il s'agit plus exactement de l'écrit oralisé. Cette variété, principalement apprise à l'école, n'est en fait pratiquée par aucune communauté linguistique qui compose la société algérienne, pour les besoins de la communication quotidienne ou dans les conversations usuelles de la vie quotidienne.

2.2. Le statut de l'arabe dialectal :

On a toujours lié le dialecte algérien à l'arabe institutionnel, l'arabe algérien est considéré par les linguistes « *comme étant la langue imposée par la dynamique sociale* ». Autrement dit, le dialecte est présent de façon permanente grâce à son usage. Il n'a aucun statut juridique. Le lexique du dialecte algérien, quant à lui présente d'importantes particularités dans la mesure où y figurent des mots d'origine turque, espagnole, française, etc.

2.3. Le statut du berbère :

Suite à des émeutes qu'a connus la Kabylie en 2001, « tamazight » a été institutionnalisée langue nationale de l'État algérien. Des structures ont été créées pour œuvrer à sa promotion. On peut citer le Haut Commissariat de l'Amazighité (H.C.A) et le Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de tamazight (C. N. P. L. E. T.). Il est devenu une langue nationale et officielle lors de la révision et l'amendement de la Constitution en 2016.

2.4. Le statut du français :

L'histoire de la langue française en Algérie débute lors de la période coloniale, où l'occupation française a essayé d'imposer sa langue avec différentes manières. Cette dernière a transformé les écoles coraniques consacrées à l'enseignement religieux en écoles françaises pour enseigner sa langue et sa culture, à travers tout le territoire algérien. Cela dans le but de faire disparaître la langue et la culture arabe, ainsi que l'identité musulmane des Algériens.

« La langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des Algériens, acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie Française. » (G. GRANDGUILLAUME, 1976 : 212).

En effet, pendant la colonisation, la langue française a joui d'un statut privilégié et dominant dans les différents secteurs professionnels, notamment l'administration et l'enseignement.

Le pouvoir colonial l'a reconnue comme une langue officielle de l'Algérie française, visant l'instauration d'un phénomène nommé Francisation pour effacer toute trace liée à la langue arabe. Au lendemain, de l'indépendance les autorités algériennes ont mis en place la politique d'arabisation qui a totalement changé l'ordre des choses et cela par la prise d'un ensemble de décisions visant à la généralisation de l'usage de l'arabe classique dans les secteurs fondamentaux de l'État, entre autres le secteur éducatif.

« La langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs ou elle était employée seule,

à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée. » (T. ZAABOT, 1989: 91)

L'ensemble des décisions prises par l'État algérien avait pour but la réappropriation de l'identité arabo-musulmane, qui était une partie intégrante de l'identité algérienne avant la colonisation française.

De ce fait, la langue française est devenue la première langue étrangère en Algérie. Son usage était restreint dans quelques domaines spécifiques pour garder l'équilibre économique et social du pays.

Le français est devenu presque très important et son statut est en train d'évoluer et qui se traduit par un nombre de représentations qui sont observables sur deux axes : des représentations positives et des représentations négatives.

Actuellement, la langue française est la première langue étrangère en Algérie. Elle est enseignée dans les trois paliers du système éducatif algérien, dès la troisième année primaire jusqu'à la troisième année secondaire.

En effet, l'enseignement de cette langue se fait selon les nouveaux programmes d'enseignement conçus en suivant les principes de l'approche par compétence.

Conclusion :

En résumé, l'Algérie a l'arabe comme langue officielle, le tamazight comme une langue nationale et le français continue d'être largement utilisé dans divers domaines.

Introduction :

La réalité sociale est une réalité construite, car chaque individu dispose d'un mélange d'informations de croyances et de suppositions qui peuvent produire une image qui peut être conçue comme toute position prise par rapport à certains objets ou à partir du lien tissé entre ses propres sentiments, intentions et les informations diffusées ainsi que les croyances qui se manifestent à travers des représentations.

3.1. Les stéréotypes :

Le stéréotype désigne « les caractéristiques descriptives simplifiées par lesquelles nous cherchons à situer autrui ou des groupes d'individus. » (G.N. FISCHER, 1987 :16).

Les stéréotypes correspondent donc à des comportements que l'on attribue à autrui de façon arbitraire. En ce sens, les stéréotypes sont une manifestation de préjugés.

LIPPMAN, utilisa, en 1922, le terme de stéréotype pour rendre compte du caractère à la fois schématisé et simplifié des différents avis fondus par la société.

Il expliquait d'abord ce phénomène par l'existence d'un principe d'économie, en vertu duquel l'individu penserait par stéréotypes pour éviter d'avoir à réfléchir à chaque aspect de la réalité. Mais, plus profondément, il le liait à la nature même des opinions ; de ce que celle-ci est avant tout verbal. Il concluait que l'homme ne juge pas en fonctions des choses mais des représentations qu'il a de ces choses, et il écrivait : « *on nous a parlé du monde avant de nous voir nous imaginons avant d'expérimenter. Et ces préconceptions commandant le processus de perception.* »

Dans sa théorie des opinions, J. STOEZEL, (1943), établit plus précisément que « l'effet puissant des stéréotypes tient à ce qu'ils sont comme des clichés, les symboles ou les slogans, les significations elles-mêmes », c'est-à-dire quelque chose d'immédiatement communicable et assimilé par les individus. Le stéréotype apparaît ainsi comme un élément de la structure des représentations : il ne prend toute sa signification que rapporté à sa composante individuelle et aux coordonnées sociales.

Dans le domaine de la sociolinguistique « *un stéréotype est une forme socialement marquée et notoirement étiquetée par les locuteurs d'une communauté linguistique ou par des gens de l'extérieur* ». (LABOV, 1992 :34)

3.2. Les attitudes :

La notion d'attitude est d'origine latine « aptitudo », dans le sens de « manière de se tenir le corps », (F. BOUMEDIANE, 2002 : 18). Au fil du temps, cette notion a subi différentes interprétations selon le domaine d'utilisation. Elle est très indispensable dans l'explication du comportement social.

L'attitude correspond donc à la prise de position globale favorable ou défavorable des individus vis-à-vis de l'objet.

Si nous prenons la conception la plus large de l'attitude, nous trouvons que D. LAFONTAINE., fait référence souvent au sens de représentation de normes subjectives, d'évaluation, de jugement, d'opinion. Bref, il se classe dans la désignation des phénomènes à caractère épi-linguistique. Dans le cadre sociolinguistique, le concept est employé « souvent associé à d'autres, pour englober un ensemble de questions traitées avec un arsenal méthodologique varié (questions directes ou indirectes, réactions à des stéréotypes, différents dispositifs expérimentaux, auto-évaluation, ...) », (D. LAFONTAINE, in L-M. MOREAU 1997: 56-59).

Pour CALVET, les attitudes linguistiques « renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations. Phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard » (L-J. CALVET, 1993 : 46). Ces attitudes sont recueillies à travers les réactions des sujets à l'égard des locuteurs s'exprimant dans deux ou plusieurs variétés linguistiques, en occurrence ou en contact sur un territoire, sur des échelles relatives à l'attrait physique, la compétence, la personnalité, le statut social, etc.

3.3. Les représentations sociales :

La notion de représentation appartient à un ancrage historique très ancien, d'où sa finale réside en la compréhension et la connaissance du monde qui nous entoure. Elle fut une problématique qui a été de tous les temps esquissée par les philosophes, les penseurs et même les adeptes des différentes religions.

Selon JODLET « *représenter ou se représenter correspond à un acte de pensée par lequel un sujet se rapporte à un objet* » (1997 : 149)

Grace aux travaux de S. Moscovici qui ont polarisé les représentations comme produit entre les individus d'un côté et le groupe social d'un autre côté. J. CLENET précise que « *les représentations sociales seraient à la fois produits et processus, inter individuels, intergroupes et idéologiques qui initient en résonance les uns avec les autres sous forme des dynamiques propres à une institution [---] et ces dynamiques ne sont pas indifférentes quant à la construction des représentations individuelles* » (1998 : 22-24)

Exemple, les revendications de la corporation des enseignants sont élaborées et partagées par la majorité des enseignants et ceci émane d'un cadre référentiel idéologique.

3.4. Les représentations liées aux langues :

Les représentations liées aux langues sont des images, des idées ou des stéréotypes associés à une langue ou à une culture particulière. Ces représentations peuvent être positives ou négatives et sont souvent basés sur des préjugés, des expériences passées ou des impressions générales. Voici quelques exemples des représentations liées aux langues :

- La langue française est souvent associée à la romance, à la gastronomie et à la culture de la mode.
- L'anglais est souvent considéré comme la langue internationale des affaires et de la technologie.
- L'allemand est souvent considéré comme une langue officielle et stricte.
- L'espagnol est souvent associé à la passion, la danse et la musique.

Ces représentations peuvent influencer la façon dont les gens perçoivent et interagissent avec les locuteurs de différentes langues. Il est important de se rappeler que les représentations liées aux langues ne sont pas toujours précises ou justes, et que chaque langue et culture a sa propre complexité et diversité.

3.5. Distinction entre les attitudes et les représentations linguistiques :

Les attitudes linguistiques et les représentations sont deux concepts différents mais souvent liées dans l'étude de la sociolinguistiques.

Les attitudes linguistiques font référence aux sentiments, opinions ou jugement qu'une personne peut avoir envers une langue ou un dialecte particulier. Ces attitudes peuvent être positives, négatives ou neutres, et peuvent être influencées par des facteurs tels que l'histoire, la culture, les médias et les expériences personnelles.

Les représentations linguistiques, quant à elles, sont des images mentales ou des stéréotypes que les gens ont associés à une langue ou à un groupe de locuteurs. Ces représentations peuvent être basées sur des expériences passées, des préjugés, des généralisations, des médias et d'autres facteurs. Les représentations linguistiques peuvent également être positives, négatives ou neutres.

Ainsi, bien que les attitudes et les représentations linguistiques soient souvent étroitement liées, il existe une distinction importante entre les deux concepts. Les attitudes linguistiques concernant les sentiments personnels envers une langue ou un dialecte, tandis que les représentations linguistiques sont des idées ou des stéréotypes plus larges associés à une langue ou à un groupe de locuteurs.

Conclusion :

Pour conclure, les représentations ne sont qu'un mode de connaissances propres à un individu, un groupe ou une société ; elles sont une construction commune et subjective de la réalité par rapport à un objet, ce dernier peut être la langue et qui englobe la relation entre un individu et un objet (un locuteur et une langue).

**Partie N° 02 : partie
méthodologique et
analytique**

Introduction :

Dans cette partie nous proposons d'étudier les représentations de la langue française à travers les pratiques langagières des apprenants du Centre d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL), à l'université de Jijel, pôle de Tassoust. Pour ces derniers comme pour tout apprenant, il y a un impact des représentations sur la langue cible et cela nous a mené à nous interroger sur la manière dont les productions (à travers un questionnaire) de ces apprenants reflètent ces représentations.

Notre analyse essaie de mettre en valeur les facteurs qui alimentent et influencent les représentations et l'intérêt à la langue française, car les motivations se forment dans le contexte de la dualité linguistique et sociale qui les caractérisent.

Nous allons voir quelle interaction existe entre les représentations des enquêtés par rapport à la langue française, et l'influence de certains facteurs (appartenances sexuelles, lieu de résidence ...etc.).

1. Méthodologie de la recherche :**1.1. Présentation du terrain d'étude :**

Dans le but de réaliser notre mémoire de Master, on a choisi le Centre de l'Enseignement Intensif des Langues à l'université de Jijel, pôle de Tassoust comme lieu de notre enquête. Ce centre a été créé en 2011 afin d'améliorer le niveau d'acquisition des langues étrangères et répondre aux besoins des apprenants. Parmi les langues qui existent dans ce centre, il y a : le français, l'anglais, l'espagnol, l'italien, l'allemand et le turc.

En ce qui concerne la langue française, le centre compte 70 apprenants du français. Ils sont regroupés selon leur niveau (A0, A1 et A2). Pour déterminer le niveau des apprenants, ils sont obligés de passer un test de niveau afin de juger leurs capacités langagières.

1.1. L'échantillon représentatif :

L'échantillon représentatif est un sous-ensemble d'une population qui est sélectionnée de manière à ce qu'il reflète de manière fidèle les caractéristiques et la propriété de la population dans son ensemble. Un échantillon représentatif est important pour la recherche scientifique, les études de marché, les sondages d'opinion et les enquêtes statistiques.

Pour sélectionner un échantillon représentatif, il est important de prendre en compte plusieurs facteurs tels que la taille de la population, la méthodologie de l'échantillonnage, le niveau de confiance souhaité, la précision requise et la stratégie de recrutement des participants. Dans l'idéal, chaque membre de la population aurait une chance égale d'être sélectionné pour l'échantillon.

Il existe plusieurs méthodes pour sélectionner un échantillon représentatif, notamment l'échantillonnage aléatoire simple, l'échantillonnage stratifié, l'échantillonnage par grappes et l'échantillonnage systématique. Chacune de ces méthodes peut être adaptée en fonction des caractéristiques spécifiques de la population étudiée.

1.1.1. L'échantillonnage et le moyen d'enquête :

Une fois l'objet défini, la problématique posée, les hypothèses énoncées, le choix de l'enquête comme méthode de travail fait, il faut s'intéresser à la population qui va être interrogée ; qui interroger ?

Cette question découle la nécessité de constituer un échantillon sur lequel portera notre travail.

Notre échantillon est constitué de 31 personnes représentants les apprenants de la langue française au niveau du CEIL université de Jijel, pôle de Tassoust, qui ont accepté de répondre à nos questions, qui sont repartis selon le tableau suivant :

Le sexe	Le nombre
Masculin	05
Féminin	26
Total	31

Tableau N° 01 : répartition des apprenants selon le sexe

1.3. Le questionnaire :

Le questionnaire est un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté. Il est le moyen essentiel par lequel les buts de l'enquête doivent être atteints.

D'une part, il sert à motiver, aider et inciter l'enquêté à parler par l'écriture. D'autre part, il permet d'obtenir des informations sur l'enquêteur.

Il représente un outil adéquat pour interroger la totalité de la population à étudier.

Selon R. GHIGLONE et B. MATALON « *un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation ni explication complémentaires laissées à l'initiative de l'enquêteur* » (R. GHIGLONE et B. MATALON, 1987: 98).

1.3.1. Les différents types de questions :

1.3.1.1. Les questions ouvertes :

Ce sont des questions qui ne comprennent pas de pré-réponses, auxquelles le sujet doit répondre. Ici l'interrogé répond comme il le désire, s'exprime librement en faisant les commentaires qu'il juge bons, en donnant des détails, en formulant ses opinions et ses jugements.

Exemple : que représente la France pour vous ?

1.3.1.2. Les questions fermées :

Ce sont des questions où l'on présente au sujet, après lui avoir posé la question, une liste préétablie de réponses possibles, parmi lesquelles on lui demande de cocher ou s'encercler la bonne réponse.

Exemple : Est-ce que vos parents ont eu des influences sur votre choix d'étudier le français ?

- Oui
- Non
- Autre.....

L'avantage des questions fermées est qu'elles permettent de recueillir des réponses précises et surtout un traitement simple. Mais ce type de questions a l'inconvénient d'imposer à l'enquêté de répondre par oui ou non. Peut être celui-ci voudrait davantage justifier son opinion, mais il n'a pas cette faculté et il doit répondre par l'affirmative ou non.

1.3.1.3. Les questions semi-fermées :

Elles sont des questions à plusieurs choix ; c'est un ensemble de réponses suggérées à l'enquêté qui choisit celle(s) qui qualifie(s) son point de vue.

La rédaction de questions est un moment important. De façon générale, les questions doivent être brèves, simples, claires, non répétées, avec un vocabulaire à sens unique, sans équivoque et non connoté.

Elle exige le respect de règles suivantes :

- ✓ Ne pas impliquer personnellement le sujet.
- ✓ Eviter des références à des personnalités (chanteurs, hommes de politiques...etc.).
- ✓ Eviter d'induire un jugement moral.
- ✓ Toujours prévoir un sans avis.
- ✓ Eviter les questions trop techniques.
- ✓ Tous les sujets doivent pouvoir répondre à toutes les questions.

Exemple : Quels sont les facteurs qui influencent votre choix du français ?

- La famille
- L'entourage
- Le cursus universitaire et scolaire
- Le travail
- Les médias
- Le statut du français en Algérie
- Autre.....

1.4. L'enquête :

Toute recherche et toute analyse de situation se fait à l'aide d'une ou de plusieurs méthodes. Il s'agit pour nous d'une méthode bien précise qui est « l'enquête ». Il est difficile de définir l'enquête en général car celle-ci ne se limite pas à un seul type et sa pratique exige le recours à différentes techniques (entretien, questionnaire, analyse statistique...). C'est une interrogation sur une situation sociale dans le but de généralisation.

R. GHIGLONE considère que l'enquête consiste à « *interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation* » (R. GHIGLONE 1987 : 06)

GHIGLONE insiste sur trois données qui sont « interroger », « individus » et « généralisation » qui renvoient respectivement à l'outil utilisé, au concept de l'échantillon et à l'idée de représentativité de l'échantillon retenu.

F. De SINGLY définit l'enquête « *comme un instrument de connaissance du social (...). Elle contribue à la connaissance de l'objet de la recherche, à la mise en œuvre de sa description rigoureuse et objective, à l'élaboration des schémas explicatifs* » (F. De SINGLY 1992 : 28). Elle consiste à soumettre des hypothèses, à recueillir des informations et des réponses et à susciter un ensemble de discours.

Nous voyons donc qu'un enquêté nécessite une conception totale et définitive avant la réalisation pratique. Etant un moyen de recherche, l'enquête prend un aspect technique propre aux sciences humaines. Elle consiste à faire une quête d'informations écrites (les questionnaires, les traces documentaires...) Ou orales (les entretiens, les interviews...).

L'enquête passe par trois étapes : l'observation, l'analyse et l'explication, ce qui lui donne une certaine rigueur pour qu'elle soit un outil considérable pour toute recherche en sciences sociales.

Quelles que soient les raisons ayant poussé un chercheur à réaliser une enquête, la première démarche scientifique consiste à préciser l'objectif, c'est-à-dire déterminer le but de l'enquête, en se demandant : « *Quelle information dois-je obtenir ? Quelle est la question que je pose, à laquelle je cherche une réponse ?* » (M. GRAWITS 1976 : 573). C'est l'étape essentielle de l'enquête, celle dont les démarches ultérieures dépendront.

1.5. Description du corpus :

Notre questionnaire est esquissé puis mis au point après plusieurs ébauches successives, il n'a été défini qu'après être testé sur le terrain. La pré-enquête nous a permis d'évaluer la réceptivité des questions quelles soient ouvertes, semi-fermées ou fermées, ainsi que leur intelligibilité par le biais de leur formulation. Nous avons distribué le questionnaire, on a expliqué sa valeur heuristique ; aucune gêne n'a été constatée par rapport aux apprenants. Cette étape nous a beaucoup servi pour avoir une idée sur la faisabilité de la recherche et la fiabilité des résultats. On a supprimé des questions et ajouté d'autres. Les réponses au questionnaire ont pris en moyenne une demi-heure de temps. Mais, notre présence sur le terrain a influencé sur les réponses des apprenants. Pour les mettre à l'aise et mener l'enquête parfaitement, nous avons

tenté de faire passer le questionnaire à l'aide des enseignants pendant l'une de leurs séances.

Notre questionnaire se compose de quinze questions : ouvertes, fermées et semi-fermées, pour extraire les différentes représentations de nos enquêtés par rapport à la langue française, tout en cherchant les différentes variables qui favorisent l'émergence de ces représentations. Il comprend trois parties : d'abord, une introduction/invitation pour expliquer aux étudiants qu'il s'agit d'un travail universitaire, ensuite, une présentation/identification de l'enquêté qui se base sur des variables indépendants comme le sexe, la langue maternelle et le lieu de résidence qui peuvent nous renseigner sur le contexte socioculturel des étudiants et enfin, les questions relatives à la représentation du français.

La première question est une question semi-fermée qui concerne l'âge des apprenants où nous leur avons donnés quelques propositions de différents groupes d'âge.

La deuxième question, la troisième et la quatrième sont des questions fermées. Les réponses de celles-ci sont constituées de choix parmi les deux propositions concernant le sexe, le milieu d'habitat et le milieu socioprofessionnel des apprenants de la langue française au niveau du CEIL.

La cinquième question est ouverte, elle sert à préciser le métier de l'apprenant.

La sixième question est fermée, elle représente s'il y a une influence des parents sur le choix du français comme une langue à apprendre.

La septième question est semi-fermée, elle concerne le niveau de l'apprenant dans la langue française.

La huitième question est semi-fermée où nous avons donné quelques facteurs qui influencent le choix du français par l'apprenant.

La neuvième question est fermée pour dégager les attitudes des apprenants envers la langue française.

Les questions dix, quatorze et quinze sont des questions fermées. Les réponses de celles-ci seront par oui ou non. Ces questions concernent l'influence du point de vue ou perception de la langue française des apprenants sur les relations politiques franco-algériennes, ainsi si les apprenants sont attirés par les produits français, aussi les opinions des apprenants après l'installation de la langue anglaise dans l'enseignement primaire.

Les questions onze et douze sont semi-fermées, on a donné dans la question onze quelques propositions aux apprenants pour faciliter leurs réponses en concernant les raisons de les pousser pour choisir la langue française. Cependant, dans la question douze on a proposé aux apprenants des pré-réponses pour dégager leurs représentations de la langue française.

Les questions treize et seize sont ouvertes, les réponses de celles-ci nous aident à dégager les représentations de la France chez les apprenants du Centre d'Enseignement Intensif des Langues, à l'université de Jijel, pôle de Tassoust.

Conclusion :

Dans ce chapitre, nous avons présenté la méthode à suivre pour réaliser notre objectif dans cette recherche, où nous avons choisi le questionnaire comme un moyen d'enquête.

Introduction :

Dans ce présent chapitre, nous allons tenter d’analyser les réponses de notre questionnaire et voir la manière avec laquelle les apprenants du Centre d’Enseignement Intensif des Langues, à l’université de Jijel, pôle de Tassoust représentent la langue française.

2. Analyse des données et interprétation des résultats :

2.1. Analyse des questionnaires :

2.1.1. Répartition des apprenants selon l’âge :

L’âge des apprenants	Le nombre des apprenants
Moins de 18 ans	02
De 18 ans à 30 ans	22
Plus de 30 ans	07

Tableau N° 02 : répartition des apprenants selon l’âge

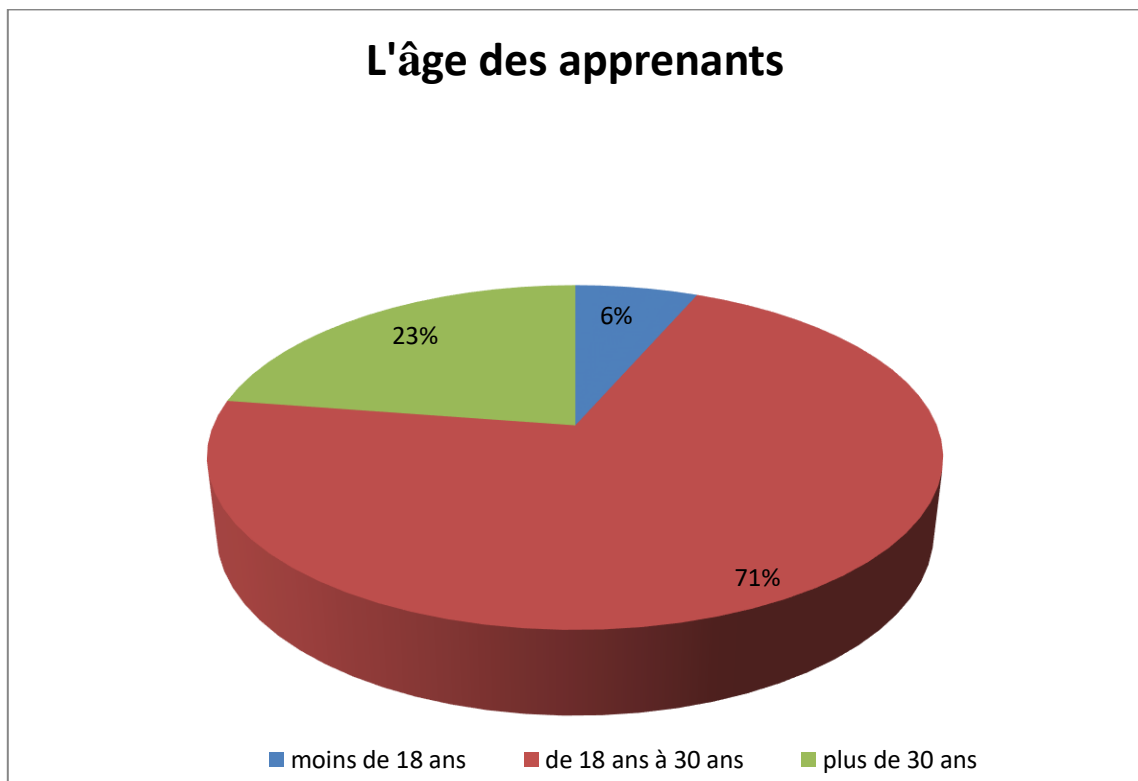


Figure N° 01 : répartition des apprenants selon l’âge

Commentaire :

Concernant l'âge des apprenants, nous remarquons, à partir de la figure N° 01, que l'âge de la majorité des apprenants qui ont choisi le français varie entre 18 et 30 ans avec un pourcentage de (71%) par rapport aux autres catégories parce que ces apprenants sont majoritairement des étudiants universitaires et que le CEIL est au sein de l'université elle-même, ce qui rend le suivi des cours plus facile.

Les apprenants âgés de plus de 30 ans arrivent en deuxième rang avec un pourcentage de (23%), car la majorité des apprenants sont des fonctionnaires et à notre avis, ils sont très occupés dans leur vie quotidienne. Pour la dernière tranche, âgée de moins de 18 ans, elle représente le taux le plus faible avec un pourcentage de (6%). La raison en est que le Centre d'Enseignement est loin du centre ville et que les enfants préfèrent généralement faire des cours de soutien en français dans des écoles privées près de leurs lieux d'habitation.

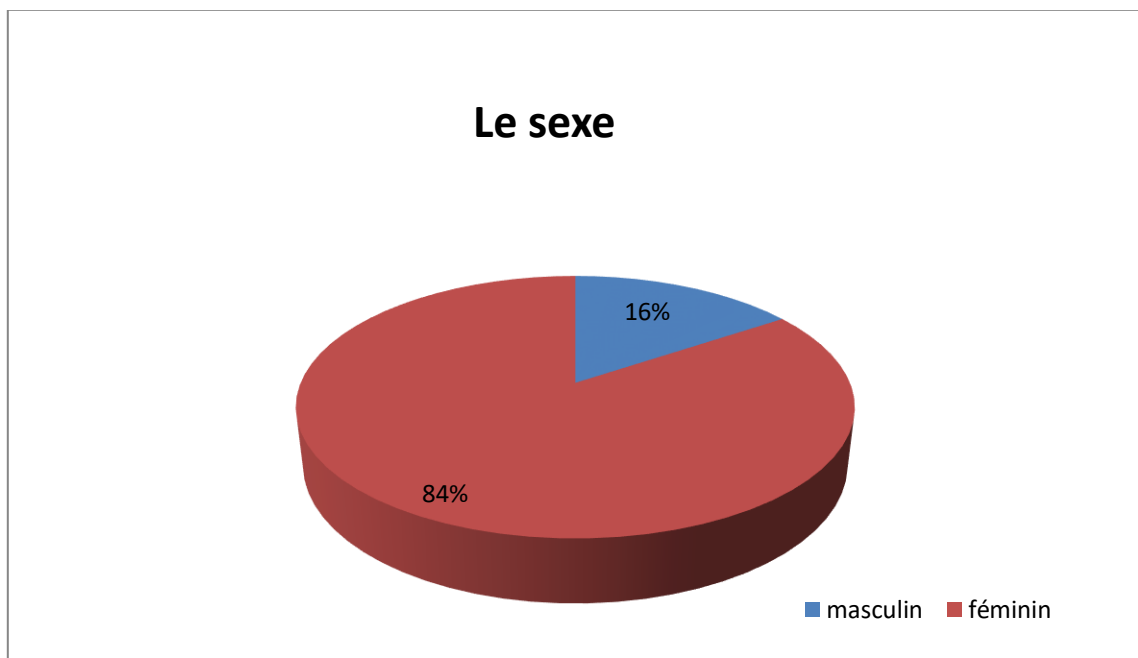
2.1.2. Répartition des apprenants selon le sexe :

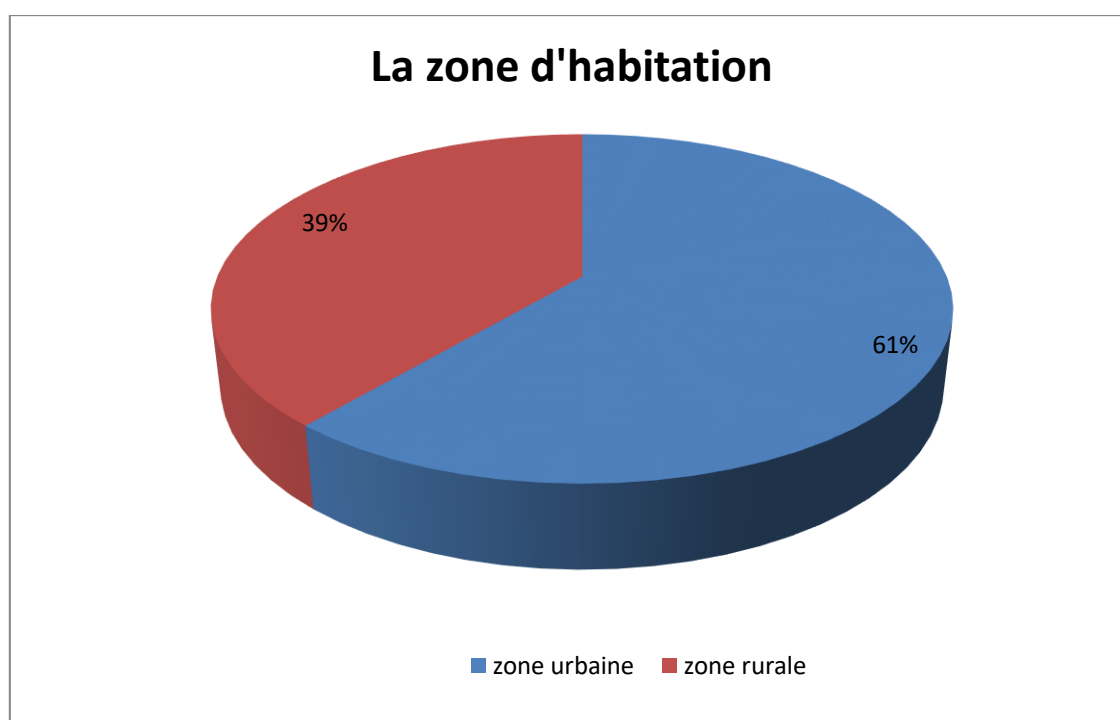
Figure N°02 : répartition des apprenants selon leur sexe

Commentaire :

D'après la figure N° 02, mentionnées ci-dessus, il est important de souligner que ce qui a attiré notre attention dès le départ, c'est que, compte tenu des écarts observés entre les apprenants masculins représentant un pourcentage de (16%) et (84%) d'apprenantes. Cela montre clairement l'intérêt des filles au français et pourrait expliquer l'écart puisque les filles ont généralement tendance à s'intéresser aux langues étrangères, car elles symbolisent la modernité, l'ouverture et la connaissance.

2.1.3. Répartition des apprenants selon la zone d'habitation :

La zone d'habitation	Le nombre des apprenants
La zone urbaine	19
La zone rurale	12

Tableau N° 03 : répartition des apprenants selon la zone d'habitation**Figure N° 03 : répartition des apprenants selon la zone d'habitation**

Commentaire :

D'après les résultats obtenus, on constate que le taux des apprenants issus de la zone urbaine (61%) est plus élevé que celui des apprenants issus de la zone rurale (39%).

La différence de la perception de la langue française entre les apprenants issus du milieu urbain et ceux du milieu rural peut résider dans les moyens matériels qui favorisent un milieu plus qu'un autre (cybercafé, internet à la maison, cours privés en langues étrangères...) et même le milieu urbain est favorable à l'enseignement du français, ce qui n'est pas le cas dans les milieux ruraux où on peut trouver des élèves en cycle primaire qui n'ont jamais eu des cours en langue française faute de manque d'enseignants.

En plus, on peut ajouter que la mentalité des habitants des zones urbaines qui aiment apprendre les langues étrangères et les utilisent dans leur vie quotidienne.

2.1.4. Répartition des apprenants selon leur milieu socioprofessionnel :

Le milieu socioprofessionnel	Le nombre des apprenants
Les étudiants	20
Les fonctionnaires	07
Autres	04

Tableau N° 04 : répartition des apprenants selon leur milieu socioprofessionnel

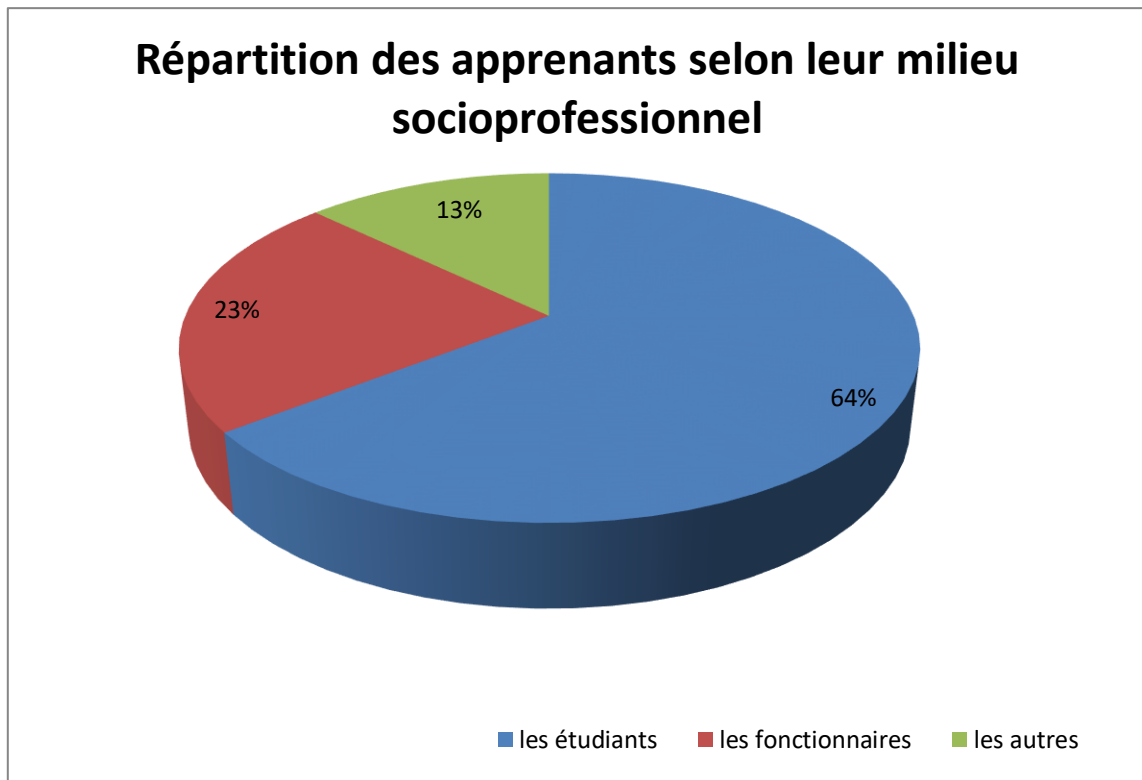


Figure N° 04 : répartition des apprenants selon leur milieu socioprofessionnel

Commentaire :

A partir de la figure N° 04, on remarque que la majorité des apprenants au niveau du CEIL sont des étudiants avec un taux de (64%) contre (23 %) pour les fonctionnaires et (13%) pour les autres. Cela explique l’intérêt et la motivation des étudiants à l’université de Jijel, à apprendre la langue française.

Pour les autres, on a remarqué que la plus part sont des hommes en chômage et des femmes au foyer.

2.1.5. Répartition des apprenants selon leurs spécialités et leurs métiers :

Spécialité ou métier des apprenants	Le nombre des apprenants
Domaines scientifiques	06
Domaines littéraires	14
Domaines économiques	06
Fonctionnaires	04
Sans réponse	01

Tableau N° 05 : répartition des apprenants selon leurs spécialités ou leurs métiers

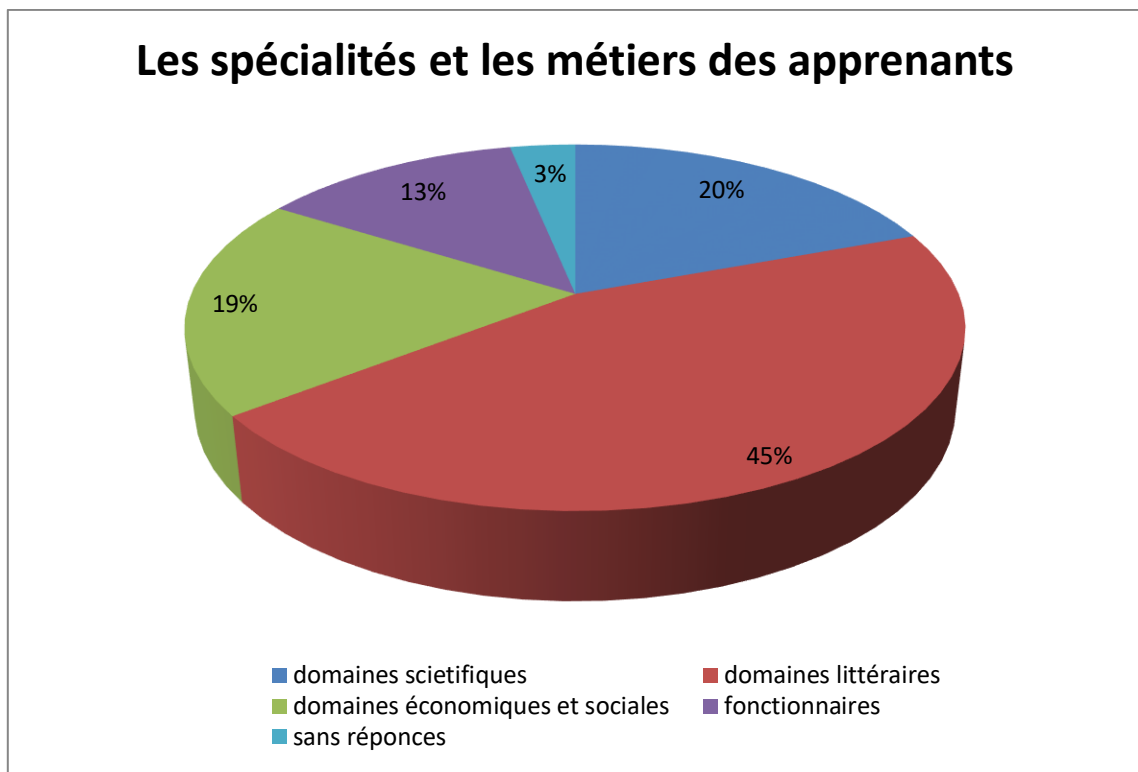


Figure N° 05 : répartition des apprenants selon leurs spécialités et leurs métiers

Commentaire :

Selon la figure N° 05, on constate que le pourcentage des apprenants qui sont inscrits dans les filières littéraires (45%), est le taux le plus élevé par rapport à ceux inscrits dans les filières scientifiques (20%) et économiques (19%). Cela nous montre que la langue française occupe une place très importante dans les universités algériennes en général et dans la plupart des filières littéraires.

Cependant, le français reste aussi un outil d'accès à la formation scientifique et technologique, comme la biologie, le génie des procédés et l'aquaculture. En ce qui concerne les fonctionnaires, qu'ils soient enseignants, infirmiers, agents touristiques,... nous constatons qu'ils représentent un pourcentage de (13%) par rapport aux autres catégories. Cela nous montre l'importance de l'apprentissage de la langue française dans le domaine socioprofessionnel.

2.1.6. Les influence des parents des apprenants sur le choix du français :

L'influence des parents sur le choix du français	Le nombre des apprenants
Oui	10
Non	21

Tableau N° 06 : l'influence des parents des apprenants sur le choix du français

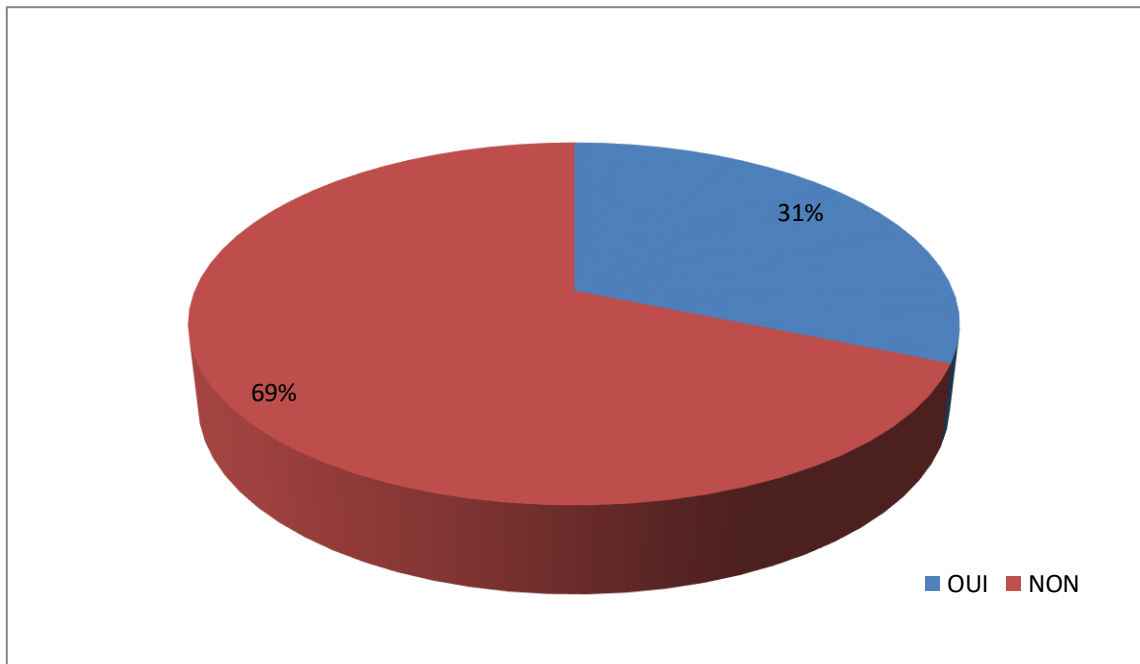


Figure N° 06 : les influences des parents sur le choix du français

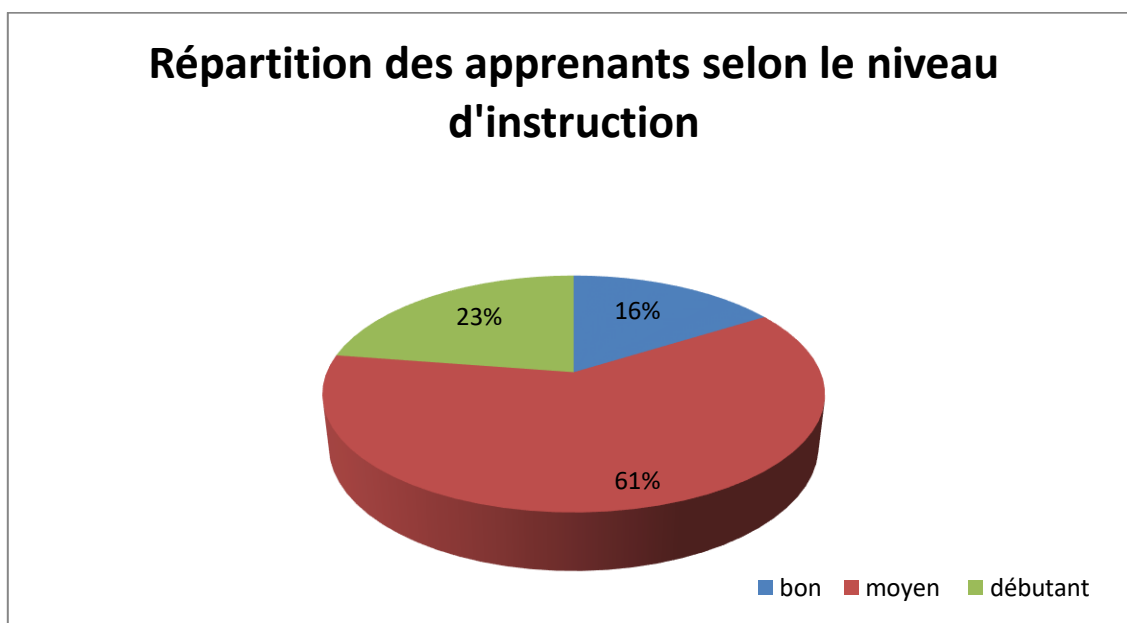
Commentaire :

À partir des données collectées, nous constatons que la majorité de nos enquêtés déclarent que leurs parents n'ont pas eu d'influences sur leurs choix de français avec un taux de 69%. En effet, ces apprenants sont des adultes et ils sont libres de choisir ce qu'ils veulent.

Par contre, 31% des apprenants enquêtés affirment qu'ils sont encouragés par leurs parents. C'est pour cela qu'ils ont des représentations favorables envers l'apprentissage de la langue française.

2.1.7. Répartition des apprenants selon le niveau d'instruction :

Le niveau d'instruction	Le nombre des apprenants
Bon	07
Moyen	19
Débutant	05

Tableau N° 07 : répartition des apprenants selon le niveau d'instruction**Figure N° 07 : répartition des apprenants selon le niveau d'instruction****Commentaire :**

Selon les résultats obtenus, on constate que le taux le plus élevé (61%) représente un niveau moyen du français chez les apprenants de CEIL. Ce qui justifie le choix de cette langue pour améliorer leur niveau. Cependant, on remarque qu'un pourcentage de (23%) représente un niveau débutant chez nos enquêtés.

En revanche, 16% des nos enquêtes ont un bon niveau en français. On pense que leur choix d'apprendre la langue française est dû à des raisons personnelles, notamment avoir un penchant pour la langue française, ou personnelles, notamment voir la langue

française comme une langue de travail et l'utiliser dans le domaine professionnel pour être plus efficient.

2.1.8. Les facteurs qui influencent le choix du français chez les apprenants :

Les facteurs	Le nombre des apprenants
La famille	04
L'entourage	09
Le cursus universitaires et scolaires	11
Le travail	11
Les médias	02
Le statut de français en Algérie	06
Autres	02

Tableau N° 08 : les facteurs qui influencent le choix du français chez les apprenants

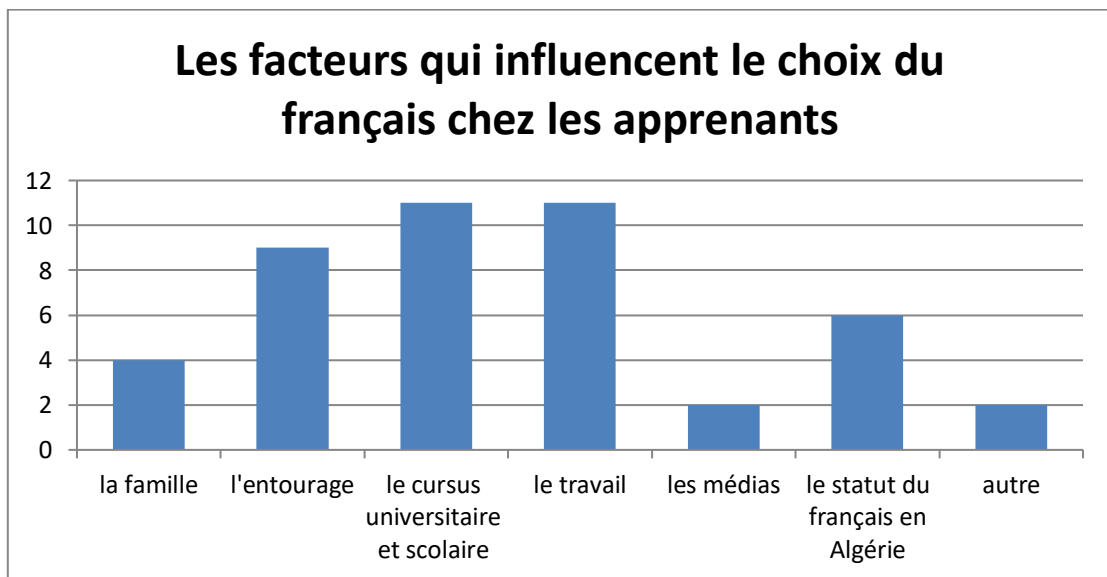


Figure N° 08 : les facteurs qui influencent le choix du français chez les apprenants

Commentaire :

Les données issues de l'enquête montrent que le nombre des apprenants qui ont été influencés par le cursus universitaire et scolaire, ainsi le travail est très élevé avec un nombre de 11 apprenants par rapport aux autres facteurs, parce qu'ils ont besoin de

cette langue. C'est pour cela que la plus part des apprenants du CEIL sont des étudiants et des fonctionnaires, ainsi que le français est nécessaire dans le travail, car il est généralement exigé pour être recruté dans telle ou telle entreprise ou institution qu'elles soient étatiques ou privées.

Dans le deuxième niveau des facteurs, on remarque que l'entourage possède un rôle important dans l'influence des nos enquêtés. Cependant, on remarque que le statut du français en Algérie parmi les facteurs qui influencent sur le choix de la langue française par les apprenants du CEIL, parce qu'ils sont conscients de la place occupée par cette langue en Algérie et son emploi non seulement dans la communication quotidienne des Algériens, mais aussi dans la plupart des domaines (économique, juridique, institutionnel...).

Finalement, nous constatons que la minorité a été influencée par les médias avec un nombre de 2 apprenants. En effet, le français est omniprésent dans les réseaux sociaux, les émissions télévisées, la radio, etc.

2.1.9. Les attitudes vis-à-vis le français chez les apprenants:

Les attitudes	Le nombre des apprenants
Positive	28
Négatives	03

Tableau N° 09 : les attitudes des apprenants vis-à-vis la langue française

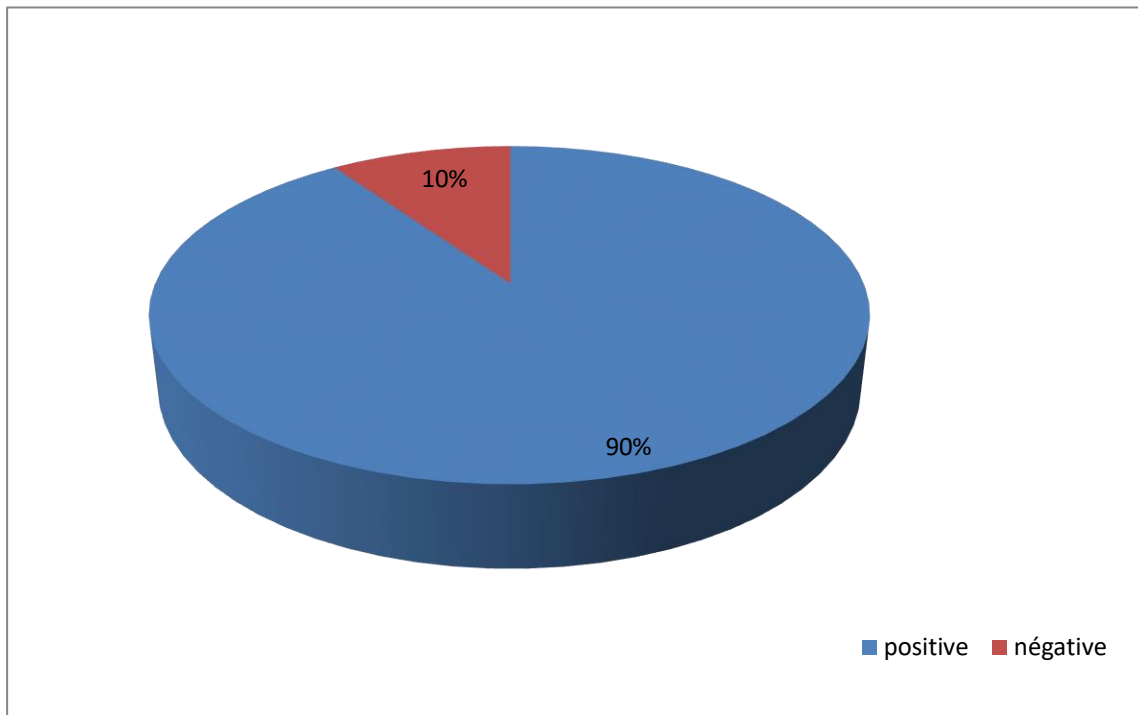


Figure N° 09 : les attitudes de la langue française chez les apprenants

Commentaire :

À partir de la figure N° 09, nous constatons que 90% des apprenants ont des attitudes positives envers la langue française. Ce qui explique le sentiment d'attachement de ces apprenants envers cette langue. Cela confirme l'hypothèse qui stipule que les apprenants du CEIL à l'université de Jijel, ont des attitudes positives envers le français. Nous disons que le français reste encore une langue très appréciée chez nos enquêtés car selon eux, le français est une belle langue, une langue de prestige et utile, ...

Nous avons trouvé que 10% seulement des apprenants ont un sentiment de refus et de dénigrement à l'égard de la langue française. Nous disons donc que l'hypothèse qui stipule que les apprenants du CEIL à l'université de Jijel ont des attitudes négatives est infirmée.

Nous expliquons ces attitudes négatives envers le français chez certains apprenants par le fait qu'ils ont des préjugés négatifs et que cette langue symbolise peut-être chez eux la colonisation et qu'elle est difficile à apprendre.

2.1.10. L'influence des relations politiques franco-algériennes sur le point de vue et de perception des apprenants :

L'influence des relations politiques franco-algériennes	Le nombre des apprenants
Oui	06
Non	25

Tableau N° 10 : l'influence des relations politiques franco-algériennes sur le point de vue et de perception des apprenants

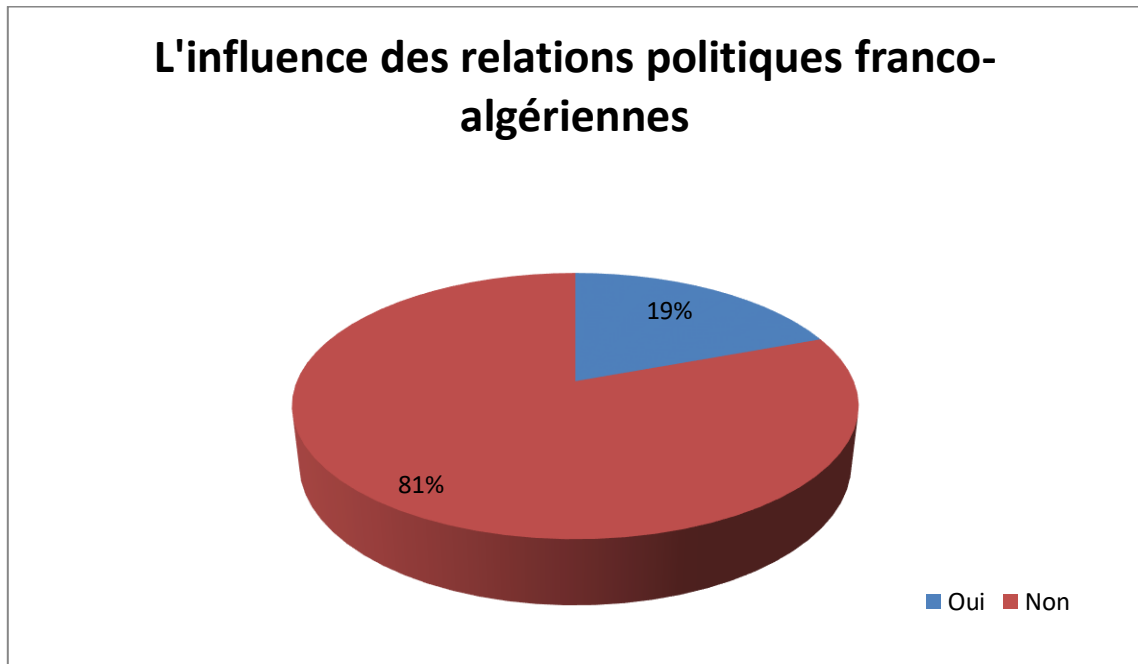


Figure N° 10 : l'influence des relations politiques franco-algériennes sur le point de vue et de perception des apprenants

Commentaire :

On a remarqué récemment, et surtout pendant et depuis la crise politique de 2019 nommée communément le Hirak, que les relations entre l'Algérie et la France sont perturbées. C'est pour cette raison que nous avons demandé aux apprenants du français au CEIL si ce problème a influencé leurs rapports avec le français. Après avoir mené notre enquête sur cette question, nous avons abouti aux résultats suivants :

81% ont confirmé que les relations franco-algériennes n'ont pas d'influences négatives sur leurs attitudes envers la langue française. Ils nous ont confirmé aussi que la langue française est une langue de savoir et de science, et les relations politiques restent loin de la pensée des nos enquêtés.

Par contre, 21% des apprenants ont déclaré que leur vision a été changée à cause de cette situation. Il s’agit généralement des personnes très attachées à la politique, selon eux, le français est la langue de l’ennemi et de la colonisation. Ces personnes revendiquent vivement l’arabe et rejettent tout ce qui vient de l’extérieur.

2.1.11. Les raisons de choix du français chez les apprenants :

Les raisons de choix du français	Le nombre des apprenants
Une richesse personnelle	16
Une ouverture sur le monde	12
Pour maîtriser les sciences	10
Un avantage pour l’avenir	18
Des besoins socioprofessionnels	08

Tableau N° 11 : les raisons de choix du français chez les apprenants

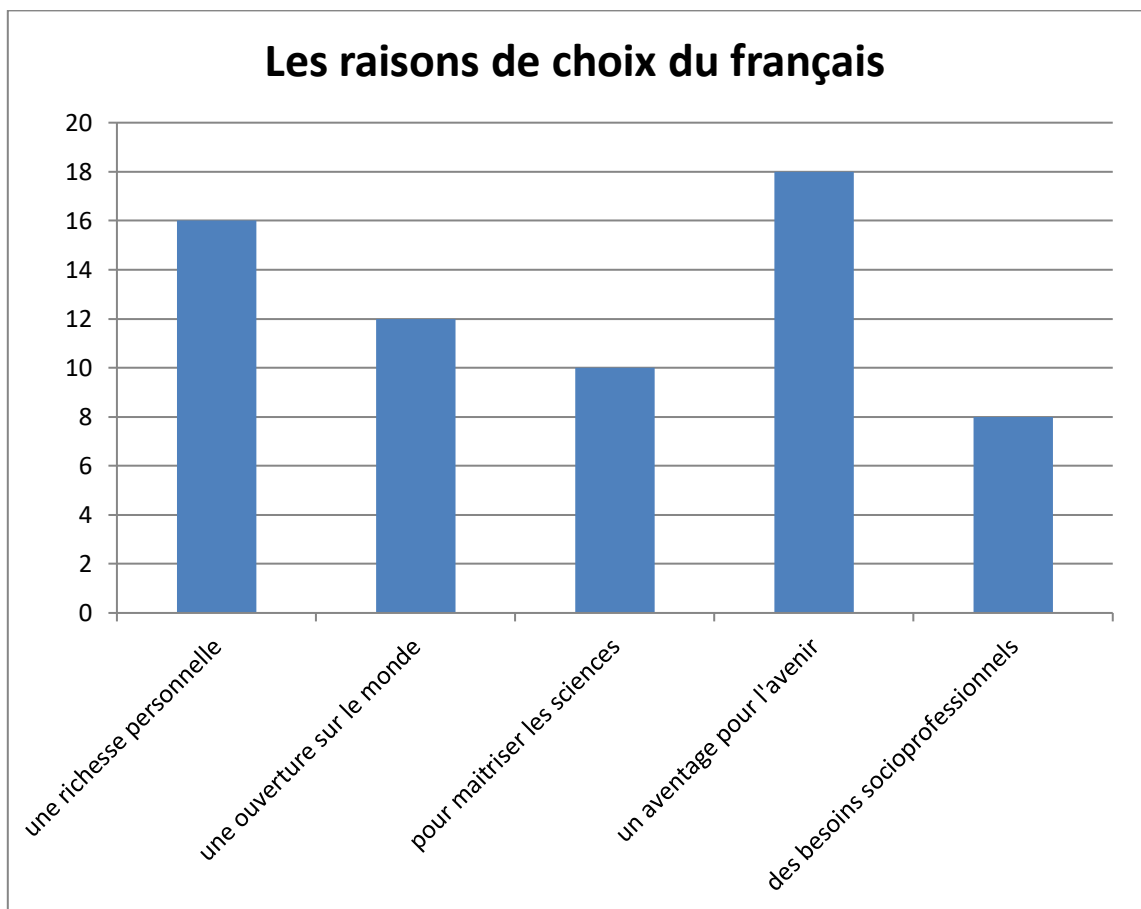


Figure N° 11 : les raisons du choix du français chez les apprenants

Commentaire :

D'après l'histogramme, et selon les résultats obtenus, on remarque qu'un nombre très important de nos enquêtés apprennent le français parce qu'ils y considèrent un avantage pour l'avenir. La langue française est un critère essentiel dans les programmes d'immigration, ce qui justifie la raison du choix chez nos enquêtés.

Un nombre assez bien aussi des apprenants qui ont choisi d'apprendre le français pour une richesse personnelle. Ce qui justifie que cette génération aime apprendre les langues étrangères.

Un nombre presque égal des apprenants qui ont justifié leur choix du français pour maîtriser les sciences, pour une ouverture sur le monde et pour des besoins socioprofessionnelles.

2.1.12. Les représentations de la langue française chez les apprenants :

Les représentations de la langue française	Le nombre des apprenants
Une langue utile	17
Une langue de prestige	05
Une langue de colonisateur	01
Une belle langue	16
Une langue facile	05
Une langue difficile	14

Tableau N° 12 : les représentations de la langue française chez les apprenants

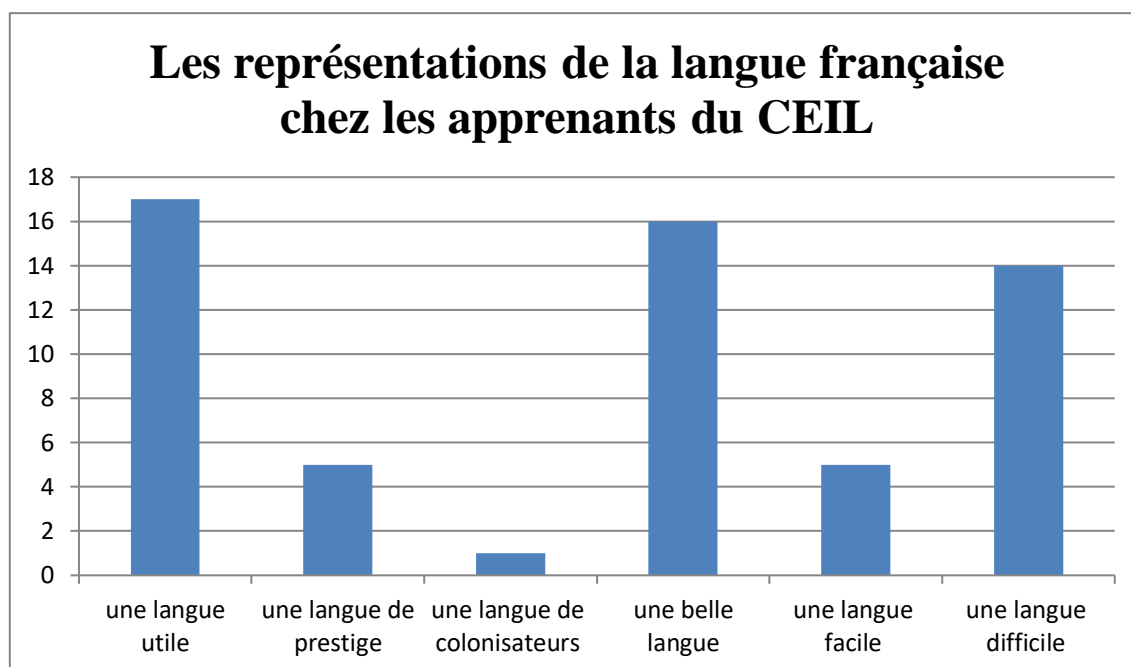


Figure N° 12 : les représentations de la langue française chez les apprenants

Commentaire :

On remarque que la majorité des apprenants représentent la langue française comme une langue utile (18 apprenants). Dans le deuxième rang, on constate que le français est une belle langue (17 apprenants). Cependant, on remarque un nombre élevé aussi d'apprenants qui représentent la langue française comme une langue difficile à apprendre (16 apprenants). Un nombre bas d'environ cinq (05) apprenants, considère la langue française comme une langue de prestige et facile à apprendre. Par contre la chose qui nous surprend, il n'y a qu'un seul apprenant qui représente le français comme une langue de colonisateurs. Cette dernière représentation illustre bel et bien, que le sentiment de dépendance a diminué malgré sa présence dans la mémoire.

2.1.13. La France pour les apprenants :

La France pour les apprenants	Le nombre des apprenants
Un pays moderne et développé	09
Un pays étranger	15
Un pays colonial	03
Sans réponse	04

Tableau N° 13 : la France pour les apprenants

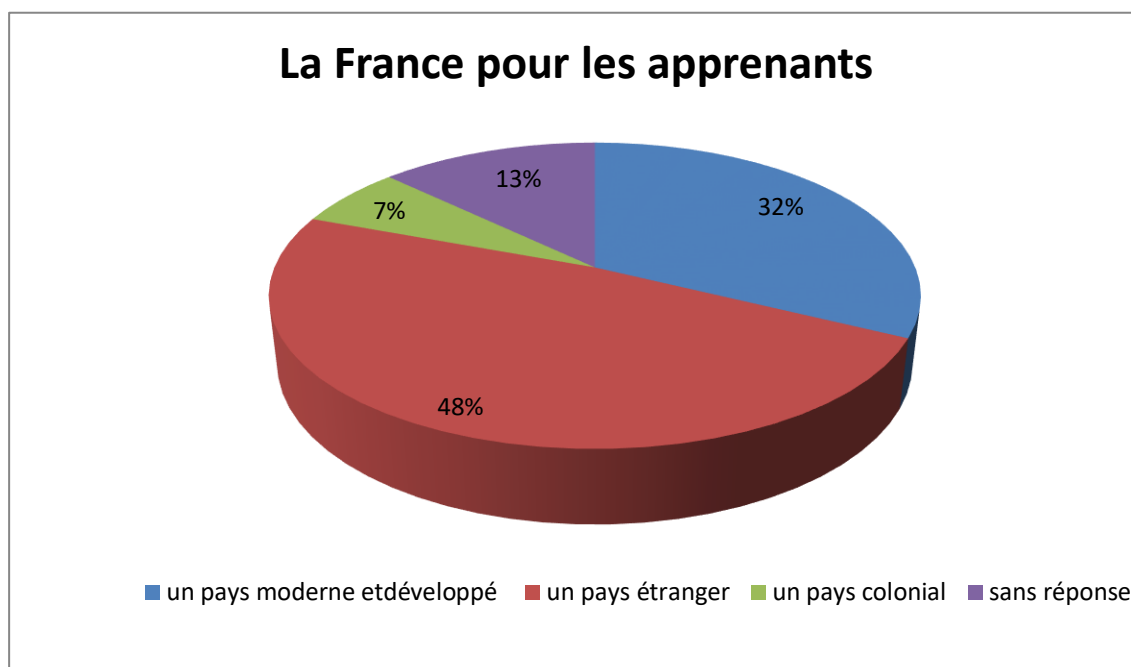


Figure N° 13 : la France pour les apprenants

Commentaire :

D’après la graphique N° 13, on constate que:

- 48% des enquêtés considèrent la France comme un pays étranger : cela suggère que pour près de la moitié des personnes interrogées, la France est perçue comme un pays distinct, peut-être en raison de différences culturelles, linguistiques ou géographiques.
- 32% des enquêtés considèrent la France comme un pays moderne et développé : cette perception met l’accent sur le statut économique et technologique avancé de la France. Ces personnes voient probablement la France comme un pays industriel, doté d’infrastructures modernes et d’une économie développée.
- 7% des enquêtés considèrent que la France est un pays colonial, cette perception liée à l’influence historique de la France en tant que puissance coloniale.
- 13% des enquêtés n’ont pas donné de réponse : il est possible que ces personnes n’aient pas eu d’opinion claire sur ce que représente la France pour eux, ou qu’elles aient choisi de ne répondre à la question posée.

2.1.14. Est ce que les apprenants sont attirés par les produits français ?

La réponse	Le nombre des apprenants
Oui	25
Non	06

Tableau N° 14 : est ce que les apprenants sont attirés par les produits français ?

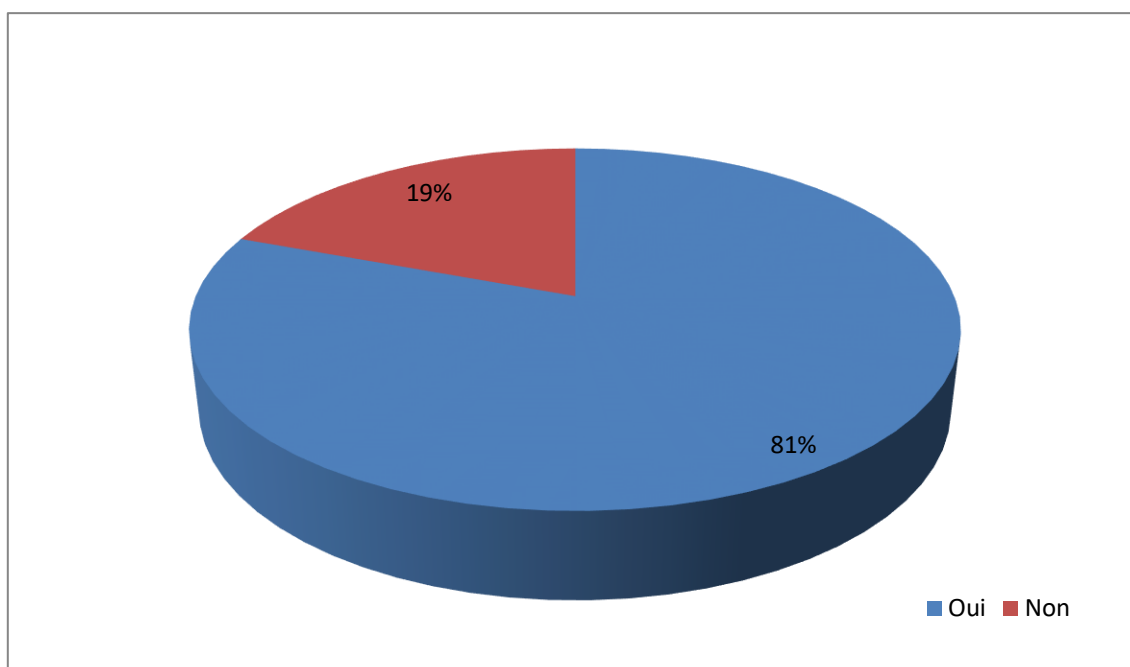


Figure N° 14 : est ce que les enquêtés sont attirés par les produits français ?

Commentaire :

D’après les résultats obtenus, on remarque que la majorité des enquêtés sont attirés par les produits français avec un taux de (81%). Cela se justifie, je pense, par la qualité des leurs produits.

Par contre, on constate que certains enquêtés ne sont pas attirés par les produits français avec un taux de (19%). Ces derniers considèrent que la France est un pays colonial, et il faut rompre toute relation avec elle, y compris ses produits.

2.1.15. L’avis des enquêtés si l’anglais pourrait détrôner le français en Algérie :

L’anglais pourrait détrôner le français en Algérie	Le nombre des apprenants
Oui	27
Non	04

Tableau N° 15 : l’avis des apprenants si l’anglais pourrait détrôner le français en Algérie

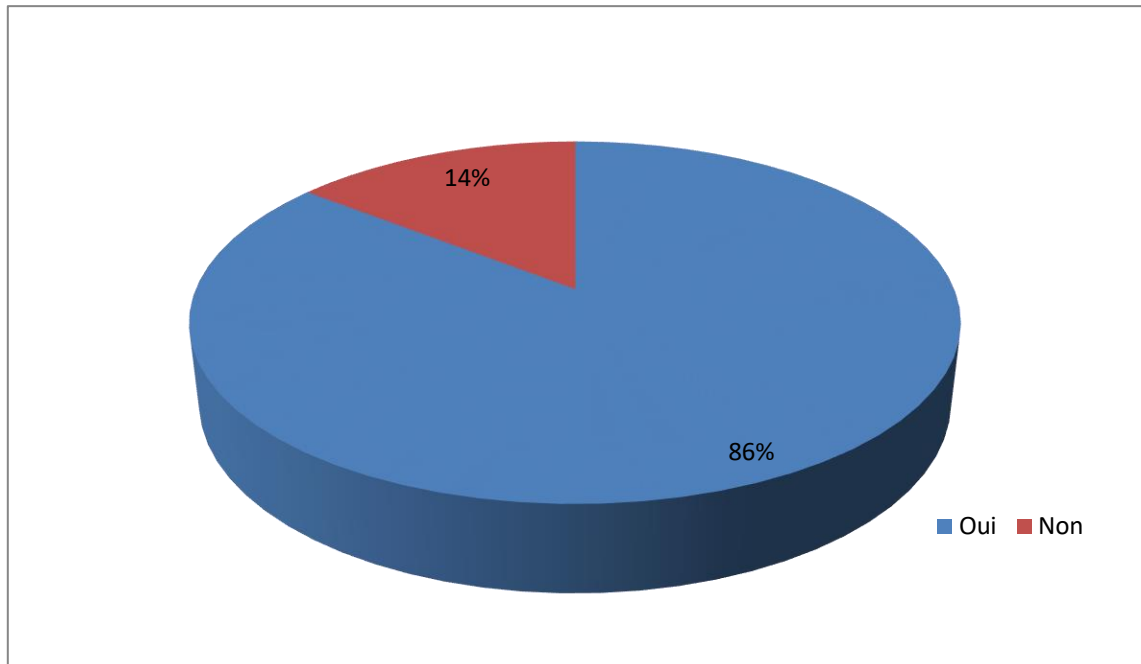


Figure N° 15 : l'avis des apprenants si l'anglais pourrait détrôner le français en Algérie

Commentaire :

D'après les résultats obtenus, on remarque que 86 % des nos enquêtés disent que l'anglais pourrait détrôner le français en Algérie. On justifie ce taux élevé par l'installation de la langue anglaise dans le système éducatif algérien au niveau primaire à partir de cette année, ainsi que le développement des sciences et besoin de l'anglais pas seulement en Algérie, mais mondialement.

Par contre, on remarque que 14 % des enquêtés considèrent que l'anglais ne détrônera jamais le français en Algérie, à cause de son statut dans notre pays et ses utilisations dans la vie quotidienne.

2.1.16. Trois mots qui associent les apprenants à la France et la langue française :

Le numéro de l'apprenant	les trois mots donnés
N° 01	La tour Eiffel, petit déjeuner, grand-père
N° 02	Paris, la gastronomie française, la médecine
N°03	Chanson d'Andréa Bocelli, paris, harrga
N° 04	La France, l'emploi, moins de chômage
N° 05	Tendance, merci,
N° 06	Belle langue, pays développé, beau pays
N°07	Paris, tour Eiffel, Victor Hugo
N° 08	La tour Eiffel, le drapeau,
N°09	Moyen âge, Zola, jean d'arack
N°10	Une langue importante et nécessaire
N°11	La tour Eiffel, les croissantes, Paris
N°12	Langue étrangère, pays développé, langue bénéfique
N°13	Paris, belle langue, la langue de Molière
N°14	Sans réponse
N°15	Une belle langue, une langue utile, une langue facile à apprendre
N°16	C'est une belle langue
N°17	Une langue facile et amusante, pays développé
N°18
N°19	Victor Hugo, Emil Zola
N°20	L'informatique, la tour Eiffel, champs Elysées
N°21	Le développement, la communauté algérienne, le croissant
N°22	La tour Eiffel, le monde, le développement
N°23	Sans réponse
N°24	Sans réponse
N°25	La langue de Molière, une belle langue, une langue utile
N°26	La rue, neuf, les œufs
N°27	Sans réponse
N°28	Une langue étrangère
N°29	La démocratie
N°30	Maison, voiture, fleur
N°31	Les croissantes, paris, la tour Eiffel

Tableau N° 16 : les trois mots qu'associent les apprenants avec la France et la langue française

Commentaire :

D'après les réponses des apprenants à propos de cette question, on constate que leurs réponses diffèrent selon leur milieu socioprofessionnel ; les étudiants nous ont donné des mots relatifs à leurs domaines d'études comme langue de Molière, la tour Eiffel, Emil Zola et la démocratie pour les étudiants des domaines littéraires. Par contre,

les étudiants des filières scientifiques nous ont donné des mots comme l'informatique, la médecine ...etc.

En revanche, on constate qu'il y a beaucoup d'apprenants qui n'ont pas répondu à cette question.

2.2. Interprétations des résultats :

Selon les résultats obtenus, on constate que la plupart des apprenants du Centre d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL), à l'Université de Jijel, sont âgés entre 18 ans et 30 ans. Cela indique que la majorité des apprenants sont des jeunes adultes.

Ainsi, on remarque qu'il y a un nombre très important de filles. Cela suggère que la population estudiantine de ce centre est majoritairement féminine, car les filles aiment beaucoup plus apprendre le français que les hommes, mais aussi le taux élevé de filles qui réussissent au bac chaque année joue un rôle très important dans ce contexte.

Concernant la zone d'habitation, la majorité des apprenants de ce centre habitent dans des zones urbaines. Cela implique que la plupart d'entre eux résident dans des villes ou des zones urbaines plutôt que dans des zones rurales.

En revanche, la plupart des apprenants sont des étudiants, mais il y a aussi des fonctionnaires. Cela indique que le centre accueille à la fois des étudiants universitaires et des personnes travaillant dans des différents secteurs, soit public ou privé.

Concernant les spécialités et les métiers des apprenants de ce centre, on remarque que la plupart des apprenants sont issue de spécialités littéraires et scientifiques. Cela suggère que les étudiants issus de différentes filières académiques fréquentent le centre.

Par contre, on constate que les parents des apprenants n'ont aucune influence sur le choix du français. Cela indique que la décision d'apprendre le français est prise indépendamment de l'influence familiale.

Concernant, le niveau d'instruction du français chez les apprenants du CEIL, on constate et comme la plus part des gens qui veulent apprendre une langue, le niveau moyen est généralement dominant.

Le choix du français est principalement influencé par le cursus universitaire et le travail, plutôt que par la famille, l'entourage et les médias. Cela indique que les raisons

académiques et professionnelles sont plus déterminantes dans la décision d'apprendre le français.

Les apprenants du CEIL ont des attitudes positives envers le français. Cela suggère qu'ils ont une perception favorable de la langue et de son utilité.

Concernant les relations politiques franco-algériennes, elles n'ont aucune influence sur le point de vue ou de perception des apprenants à l'égard de la langue française. Cela signifie que les opinions des apprenants ne sont pas influencées par le contexte politique entre la France et l'Algérie.

La langue française est considérée comme un avantage pour l'avenir, une richesse personnelle et une ouverture sur le monde. Ces raisons principales motivent le choix du français.

La plupart des apprenants perçoivent la langue française comme une langue utile, belle et difficile. Cela indique qu'ils reconnaissent à la fois les avantages et les défis liés à l'apprentissage de cette langue.

La plupart des apprenants du CEIL perçoivent la France comme un pays étranger, plutôt qu'un pays colonial. Cela implique que ces apprenants peuvent percevoir la France principalement à travers une perspective contemporaine, en se concentrant sur sa culture, son économie, ses institutions politiques actuelles, sans prendre en compte son passé colonial. Ainsi, on peut ajouter l'influence médiatique ; les médias peuvent jouer un rôle important dans la formation des perceptions. Si les médias ne mettent pas suffisamment l'accent sur l'histoire coloniale de la France, cela peut contribuer à la vision limitée des apprenants.

Les produits français sont souvent associés à un certain niveau de savoir-faire, de tradition et d'authenticité. Par conséquent, la majorité des apprenants du CEIL, en tant qu'apprenants de la langue et de la culture française, pourraient être attirés par les produits français dans le but de découvrir davantage la culture et les traditions françaises.

L'anglais est largement considéré comme la langue internationale de communication, utilisée dans de nombreux domaines tels que les affaires, la technologie, la science et le tourisme. Les apprenants pourraient percevoir cette

tendance mondiale et penser que l'anglais prendra une place plus prédominante en Algérie, et nous pensons qu'ils confirment leur pensée après l'installation de l'anglais dans l'enseignement primaire à partir de cette année scolaire.

Finalement, on a demandé aux apprenants de citer trois mots qui leurs associent à la France et la langue française. Selon les résultats obtenus, on constate que les réponses des apprenants sont étroitement liées avec leurs domaines d'étude ou leur fonction, ainsi selon leurs objectifs de l'avenir.

Conclusion :

Dans ce chapitre, nous avons analysé et interprété les résultats de notre enquête qui sont illustrés par des tableaux, des secteurs et des histogrammes. Ils nous ont permis de dégager les représentations sociolinguistiques que font les apprenants de CEIL, à l'université de Jijel, envers la langue française. En effet, on a constaté que les apprenants de CEIL ont des attitudes vis-à-vis de cette langue tournent généralement autour d'une idée positive et que les attitudes de nos enquêtés sont souvent favorables envers le français et son apprentissage.

Conclusion

générale

Conclusion générale

Conclusion générale :

Les représentations jouent un rôle déterminant dans la construction d'identité et des connaissances, parce que c'est grâce à des interactions entre les individus que ces représentations se développent, s'organisent et se négocient.

En Algérie, l'étude des représentations constitue un objet d'observation remarquable car c'est à travers elle que les locuteurs tentent d'appréhender ce qui est réel.

Après avoir défini quelques concepts de base sur lesquels nous nous sommes appuyés dans cette recherche à savoir les représentations, les attitudes, les stéréotypes, les préjugés... Nous avons essayé tout au long de ce travail de connaître la place réelle du français chez les apprenants du CEIL, à l'université de Jijel. Au terme de l'analyse de nos résultats, nous avons abouti à ce qui suit :

- les filles sont plus attirées par l'apprentissage du français que les garçons.
- les filles valorisent la langue française plus que les garçons, tant au niveau individuel que social.
- la crise politique de 2019 n'a pas beaucoup influencé sur les attitudes de nos enquêtés envers la langue française.
- bien que certains estiment que le français est la langue du colonisateur, plusieurs considèrent que le français garde encore son statut privilégié chez les Algériens en général et chez nos enquêtés en particulier.
- plusieurs apprenants considèrent le français une langue utile, de prestige, de savoir et un moyen d'ouverture sur le monde,...
- la plus part des apprenants pensent que l'anglais pourrait un jour détrôner le français en Algérie.
- une minorité de nos apprenants interrogés ont des représentations négatives et manifestent des attitudes de rejet et de refus envers la langue française, d'autres mêmes considèrent le français comme une langue difficile à cause de sa grammaire, de sa syntaxe et de son orthographe.

Grâce à cette étude, on a remarqué que les attitudes positives poussent les apprenants à apprendre les langues étrangères afin d'améliorer leur niveau linguistique et que les attitudes négatives peuvent au contraire les démotiver. En effet, la réussite et l'échec des apprenants dans l'apprentissage d'une langue étrangère dépendent de ce qu'ils pensent envers cette langue et de sa culture, c'est pour cette raison qu'il faut

Conclusion générale

prendre en considération les représentations dans le système éducatif car elles sont un élément essentiel dans l'acte de l'enseignement.

Pour conclure, nous disons que dans l'enseignement des langues, il n'est pas suffisant de s'intéresser seulement à l'enseignement des connaissances linguistiques comme la grammaire, le lexique, l'orthographe...mais aussi il faut travailler sur les attitudes et les représentations des apprenants afin d'éviter toutes formes des stéréotypes (négatifs) tout en essayant de favoriser leurs sentiments et leurs attitudes envers ces langues.

Finalement, nous disons qu'il est difficile de cerner tous les contours du phénomène des représentations sociolinguistiques dans le contexte algérien et qu'il est légitime de dire donc que ce qui reste à faire dans ce domaine soit vaste et implique des efforts concertés de plusieurs spécialistes en sociolinguistique, en linguistique et même en didactique. Et on peut formuler des autres questions : quel est l'effet des représentations sociolinguistiques sur les motivations ? Peut-on généraliser les résultats obtenus dans notre échantillon avec un autre échantillon issu d'une autre université ?

Liste des références bibliographiques :

I. Les Ouvrages :

- BOUKOUS. A., *Société, langues et culture au Maroc*, Publication de la faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, 1991.
- BOYER H., *Introduction à la sociolinguistique*, Dunond, Paris, 2001.
- CALVET L. J., *La sociolinguistique*, PUF, collection que sais-je ?, Paris, 1993.
- CALVET L. J., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachettes Littératures, Paris, 1999.
- CHAKER. Salem, *Imazighen ass-a*, Bouchène, Alger, 1990.
- CLENET J., *Représentation, formation et alternances/développements*, l'Harmattan, Paris, 1998.
- DERRADJI Y., *Le français en Algérie*, Duculot, Belgique, 2002.
- De SINGLY F., *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Editions Nathan. Coll.128, paris 1992, p28
- FISHER G.N., *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, ED, Dunod, Paris, 1987.
- GRANDGUILLAUME G., *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et Larousse, Paris ,1983.
- GRAWITS M., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, (3e édition), 1976.
- JODELET D., *Représentations sociales : un domaine en expansion*, in les représentations sociales, JODELET D. (Dir), Puf, 1997.
- LABOV W., 1979, *Sociolinguistique*, Collection le sens commun, Les éditions Minuit, Paris.
- La FONTINE D., *Attitudes Linguistiques*, In Moreau M- (Ed), 1997.
- MOREAU M-L., *Sociolinguistique, les concepts de base*, MARDAGA, Bruxelles, 1997.
- GHIGLIONE R., *Les enquêtes sociologiques, théorie et pratique*, Armand Colin, Col « U », paris1987, p06.
- STOETZEL Jean, *théories des opinions*, Harmattan, France, 1943.
- TALEB IBRAHIMI K., *Les Algériens et leur(s) langue (s)*, A-Hikma. Alger, 1997.

II. Thèses et mémoires :

- ABDELHAMID S., *Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français de Batna* Thèse de doctorat, université de Batna, 2002.
- BOUMEDIENE F., *Etude des représentations, attitudes linguistiques et comportements langagiers des locuteurs Tizi-Ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française*, mémoire de Magister, université de Tizi-Ouzou , 2002.
- DJEGHAR Achraf, *Les représentations de la langue française chez les étudiants de première année de licence de français*, Mémoire de Magister, université de Constantine, 2005.
- ESSADIK Zineb, *les représentations sociolinguistiques de la langue française au sein de l'université de Bouira cas des étudiants du département de français première année cycle licence*, mémoire de Master, université Bouira, 2016.
- TITAH Kahina et OUIS Lisa, *Les représentations linguistiques du français chez les étudiants du département de langue et culture amazighes à l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira*, mémoire de Master, université Bouira, 2016.
- ZABOOT T., *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989.

III. Articles :

- AIT DAHMANE Karima, *Plurilinguisme et enseignement interculturel à l'université, lieu de formation et d'interaction*. Algérie N°5, Université d'Algérie ,2009.
- BZNTAALLAN Nassima, (2017), *Représentation sociolinguistiques du plurilinguisme chez les journalistes de DZAIR TV*, Volume 9, Numéro 2, Pages 202-212
- CHERIGUEN Foudil, *Politique linguistique en Algérie*, In : Mots, septembre 1997, N°52, politique linguistique.

- DJEGHAR Achraf, (2009), Les représentations du français en Algérie : Regards des étudiants de la 1ere année de licence français, Volume 10, Numéro 1, Pages 142-154.

IV. Sites internet :

- <https://www.djazairess.com/fr/elwatan/361119> , consulté le 13.04.2023 à 23 : 45

Les annexes

Questionnaire

Nous vous invitons à répondre à ce questionnaire qui s'inscrit dans le cadre d'une étude sociolinguistique et dans le but de l'élaboration d'un mémoire de fin d'études Master II en sciences du langage, destiné aux apprenants du CEIL à l'université de Jijel, pôle de Tassoust. Nous vous prions donc de bien vouloir répondre d'une manière objective à toutes les questions.

1- Quel est votre âge ?

- Moins de 18 ans
- De 18 ans jusqu'à 30 ans
- Plus de 30 ans
- Autre.....

2- Quel est votre sexe ?

- Féminin
- Masculin

3- Où habitez- vous ?

- Zone rurale
- Zone urbaine

4- Êtes-vous ?

- Étudiant
- Fonctionnaire
- Autre.....

5- Quelle est votre spécialité ou votre métier ?.....

6- Est-ce que vos parents ont eu des influences sur votre choix d'étudier le français ?

- Oui
- Non
- Autre.....

7- Quel est votre niveau du français ?

- Bon
- Moyen
- Débutant
- Autre.....

8- Quels sont les facteurs qui influencent votre choix du français ?

- La famille
- L'entourage
- Le cursus universitaire et scolaire
- Le travail
- Les médias
- Le statut du français en Algérie
- Autre.....

9- Quelle est votre attitude vis-à-vis de cette langue ?

- Positive
- Négative
- Autre.....

10- Est ce que les relations politiques franco-algériennes influencent votre point de vue ou perception de la langue française ?

- Oui
- Non
- Autre

11- Quelles sont les raisons du choix du français ?

- Une richesse personnelle
- Une ouverture sur le monde
- Pour maîtriser les sciences
- Un avantage pour l'avenir
- Des besoins socioprofessionnels
- Autre.....

12- Que représente pour vous le français ?

- Une langue utile
- Une langue de prestige
- Une langue de colonisateurs
- Une belle langue
- Une langue facile
- Une langue difficile
- Autre.....

13- Que représente la France pour vous ?

.....

14- Êtes-vous attiré par les produits français ?

- Oui
- Non
- Autre

15- Pensez-vous que l'anglais pourrait un jour détrôner le français en Algérie ?

- Oui
- Non
- Autre

16- Citez trois mots que vous associez à la France et à la langue française.

.....

Merci de votre collaboration

Liste des tableaux :

- **Tableau N° 01 : répartition des apprenants selon le sexe, p 31.**
- **Tableau N° 02 : répartition des apprenants selon l'âge, p 38.**
- **Tableau N° 03 : répartition des apprenants selon la zone d'habitation, p 40.**
- **Tableau N° 04 : répartition des apprenants selon leur milieu socioprofessionnel, p 41.**
- **Tableau N° 05 : répartition des apprenants selon leurs spécialités ou leurs métiers, p 42.**
- **Tableau N° 06 : l'influence des parents des apprenants sur le choix du français, p 44.**
- **Tableau N° 07 : répartition des apprenants selon le niveau d'instruction, p 45.**
- **Tableau N° 08 : les facteurs qui influencent le choix du français chez les apprenants, p 46.**
- **Tableau N° 09 : les attitudes des apprenants vis-à-vis la langue française, p 47.**
- **Tableau N° 10 : l'influence des relations politiques franco-algériennes, p 49.**
- **Tableau N° 11 : les raisons de choix du français chez les apprenants, p 50.**
- **Tableau N° 12 : les représentations de la langue française chez les apprenants, p 51.**
- **Tableau N° 13 : la France pour les apprenants, p 52.**
- **Tableau N° 14 : est ce que les apprenants sont attirés par les produits français ? p 53.**
- **Tableau N° 15 : l'avis des apprenants si l'anglais pourrait détrôner un jour le français en Algérie, p 54.**
- **Tableau N° 16 : les trois mots qu'associent les apprenants avec la France et la langue française, p 56.**

Liste des figures :

- **Figure N° 01 : répartition des apprenants selon l'âge, p 38.**
- **Figure N°02: répartition des apprenants selon leur sexe, p 39.**
- **Figure N°03 : répartition des apprenants selon la zone d'habitation, p 40.**
- **Figure N°04 : répartition des apprenants selon l'occupation, p 42.**
- **Figure N°05 : répartition des apprenants selon leurs spécialités ou leurs métiers, p 43.**
- **Figure N°06 : les influences des parents sur le choix du français, p 44.**
- **Figure N°07 : répartition des apprenants selon le niveau d'instruction, p 45.**
- **Figure N°08 : les facteurs qui influencent le choix du français chez les apprenants, p 46.**
- **Figure N°09 : les attitudes vis-à-vis la langue française chez les apprenants, p 48.**
- **Figure N°10 : l'influence des relations politiques franco-algériennes sur le point de vue et de perception chez les apprenants, p 49.**
- **Figure N°11 : les raisons de choix du français chez les apprenants, p 50.**
- **Figure N°12 : les représentations de la langue française chez les apprenants, p 52.**
- **Figure N°13 : la France pour les apprenants, p 53.**
- **Figure N°14 : est ce que les apprenants sont attirés par les produits français ? p 54.**
- **Figure N°15 : l'avis des apprenants si l'anglais pourrait détrôner le français en Algérie, p 55.**

Résumé :

Le paysage sociolinguistique en Algérie est multilingue, il est composé d'un ensemble de langues dont chaque langue transmet une image précise dans le cerveau des individus ; ces images sont appelées représentation sociolinguistique.

Dans ce travail nous avons essayé d'identifier les différentes représentations et attitudes sociolinguistiques des apprenants du centre d'enseignement intensif des langues à l'université de Jijel envers la langue française, pour cela nous avons relis un questionnaire afin de pouvoir atteindre cet objectif.

Nous avons également cherché à comprendre la représentation sociolinguistique du français chez les apprenants de CEIL pour avoir une idée générale de la valeur de la langue française et de son importance pour ces apprenants.

Mots-clés : paysage sociolinguistique, multilingue, langue française, apprenants de centre d'enseignement intensif des langues, langue française, représentation sociolinguistique.

Abstract:

The sociolinguistic landscape in Algeria is multilingual, it is composed of a set of languages, each language of which transmits a precise image in the brain of individuals; these images are called sociolinguistic representation.

In this research work we tried to identify the different sociolinguistic representations and attitudes of the learners of the intensive language teaching center at the University of Jijel towards the French language, for this we carried out a questionnaire in order to be able to achieve this objective.

We also sought to understand the sociolinguistic representation of French among CEIL learners to get a general idea of the value of the French language and its importance for these learners.

Keywords: sociolinguistic landscape, multilingual, French language, intensive language teaching center learners, French language, sociolinguistic representation.

ملخص:

المشهد اللغوي الاجتماعي في الجزائر متعدد اللغات، و يتكون من مجموعة من اللغات، كل لغة تنقل صورة دقيقة في دماغ الأفراد تسمى هذه الصور التمثيل اللغوي الاجتماعي.

حاولنا في هذا العمل تحديد التمثيليات و المواقف الاجتماعية اللغوية المختلفة لمتعلمي مركز التعليم المكثف للغات بجامعة جيجل، قطب تاسوست تجاه اللغة الفرنسية، لذلك قمنا بإجراء استبيان حتى نتمكن من تحديد هذا الهدف.

سعيينا أيضا إلى فهم التمثيل اللغوي للفرنسية عند متعلمي مركز التعليم المكثف للغات بجامعة جيجل للحصول على فكرة عامة عن قيمة اللغة الفرنسية و أهميتها عند هؤلاء المتعلمين.

الكلمات المفتاحية: المشهد اللغوي الاجتماعي، متعدد اللغات، متعلمي مركز التعليم المكثف للغات، اللغة الفرنسية، التمثيل اللغوي.

: